

Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Bourgogne

Edition 2017 | Données 2016



conversions



tendances



chiffres clés



filières



• BIO BOURGOGNE •



- p. 4 • Edito
 - Lexique
- p. 5 • La bio en France
- p. 6 • La bio en Bourgogne
- p. 8 • Dynamique de conversion
- p. 11 • La bio en Côte d'Or
- p. 12 • La bio dans la Nièvre
- p. 13 • La bio en Saône et Loire
- p. 14 • La bio dans l'Yonne
- p. 15 • Installation
- p. 16 • L'agriculture biologique au service de l'eau
- p. 17 • Les productions agricoles
 - p. 18 • Grandes cultures
 - p. 20 • Viticulture
 - p. 22 • Élevage
 - p. 23 • Bovins allaitants
 - p. 24 • Bovins lait
 - p. 25 • Porcs
 - p. 26 • Ovins-caprins
 - p. 27 • Volailles
 - p. 28 • Maraîchage et légumes de plein champ
 - p. 30 • PPAM
 - p. 31 • Arboriculture





La dynamique de conversion observée en Bourgogne en 2015 s'est poursuivie en 2016, année difficile qui restera, espérons-le, un épisode climatique atypique pour l'ensemble des mois printaniers.

En effet, l'excès de pluie a occasionné des pertes conséquentes pour beaucoup de productions sans toutefois impacter sensiblement les projets de conversion. Devons-nous nous en étonner ? Les raisons qui ont poussé les agriculteurs(trices) à franchir le pas vers l'agriculture biologique ne sont pas difficiles à identifier et ce phénomène ne doit pas nous surprendre. Il est lié à une prise de conscience du milieu agricole, comme des consommateurs, des limites atteintes par un système de production basé depuis plus de 50 ans sur l'utilisation massive d'azote de synthèse et des molécules artificielles des produits de traitements (désherbants, insecticides, fongicides, etc.) Ce modèle ne peut plus être présenté comme fiable et universel.

Les travaux de recherche, tout comme les résultats qu'obtiennent par leurs pratiques les agriculteurs bio, démontrent qu'il est possible de régénérer nos sols et de les rendre naturellement fertiles sans aucun recours à la chimie de synthèse. Le chemin est encore long pour aboutir à une vulgarisation à grande échelle de ces techniques. Néanmoins, nous sommes de plus en plus nombreux à les adopter. Ces milliers d'hectares, toutes productions confondues, passés en conversion bio ces dernières années, répondent au souhait des consommateurs et aux exigences de sauvegarde et de protection de nos environnements et de notre santé.

Dans le contexte général actuel, le soutien à l'agriculture biologique est un des sujets qui, parmi d'autres, permettrait de rétablir un minimum de confiance entre la population et le monde politique. Ainsi, nos élus devraient accorder une priorité au développement de l'agriculture biologique en prenant les mesures qui s'imposent en termes budgétaire pour accompagner les producteurs. Malheureusement, les décisions prises ces derniers mois ne répondent pas aux engagements attendus.

Il serait regrettable qu'un pays comme le nôtre, qui présente des atouts indéniables de par son histoire et la diversité de ses terroirs, hésite à développer l'agriculture biologique. La France pourrait rêver d'être le leader européen en produits bio de qualité pour à la fois satisfaire la demande locale des consommateurs et être en capacité d'exporter.

Produire propre, sobre et éthique est aujourd'hui une nécessité absolue. Qui oserait nier que l'agriculture biologique répond à cette vocation ?

Persuadés que l'agriculture biologique est une des réponses aux crises écologiques et sociales, nous attendons de la part des élus qu'ils aient une démarche visionnaire, qu'ils adhèrent au sens de l'histoire et qu'ils s'engagent avec nous, producteurs et responsables bio, à accompagner durablement le développement de ce mode de production.

Le Président de BIO BOURGOGNE,
Bernard KREMPP
Novembre 2017



Lexique

SAU AB : Surface Agricole Utile conduite en agriculture biologique pour l'année de référence, générant des produits certifiés.

SAU conversion : Surface Agricole Utile en conversion pour l'année de référence.

SAU bio : ce vocable est utilisé dans ce document pour la somme des surfaces AB et des surfaces en conversion. Il s'agit donc de la totalité des surfaces conduites selon la réglementation agriculture biologique.

Ferme AB : ferme ayant une activité certifiée bio, même si elle est partielle.

Ferme en conversion : les surfaces de ces fermes sont conduites selon la réglementation bio mais n'ont pas terminé leur cycle de conversion. Il s'agit donc des fermes converties dans l'année de référence, mais également des fermes converties les deux années précédant l'année de référence.

Ferme bio : ce terme est utilisé dans ce document pour la somme des fermes AB et des fermes en conversion.



La BIO en France

La bio franchit la barre symbolique des 5% de la SAU

1 538 047 ha étaient engagés selon le mode biologique en 2016, soit une augmentation de 17% par rapport à 2015 :

- 1 054 877 ha certifiés bio
- 483 170 ha en conversion dont 265 536 ha en première année de conversion (vs 226 130 ha en 2015)

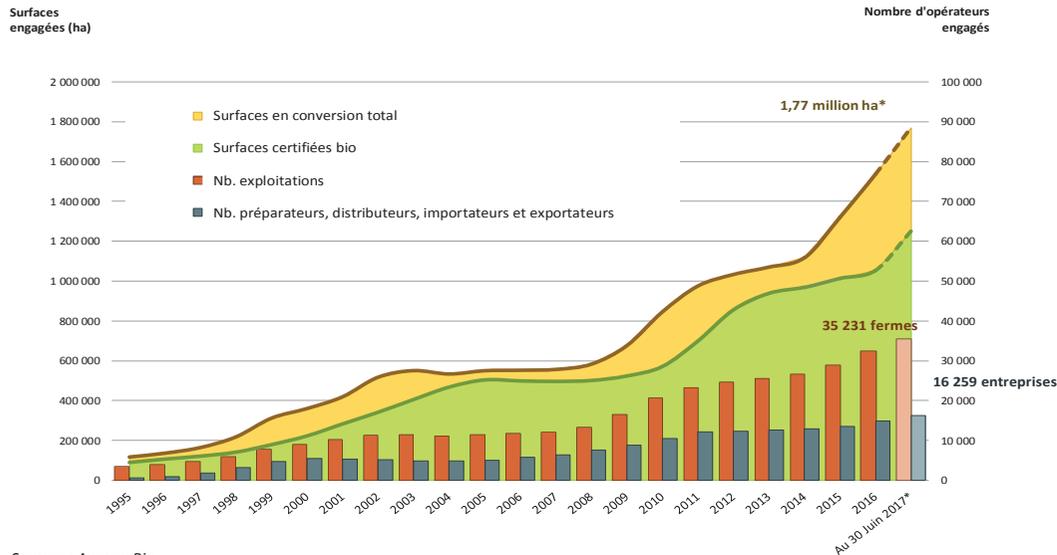
Une augmentation continue du nombre d'opérateurs

32 264 producteurs étaient engagés en bio fin 2016, soit une augmentation de 12 % par rapport à fin 2015. Les exploitations bio représentent 7,3 % des exploitations française.

Près de 11% de l'emploi agricole dans la Bio

Selon le recensement agricole de 2010, les fermes biologiques emploient en moyenne 2,41 UTH au lieu de 1,52 UTH en conventionnel. Les fermes bio ont ainsi un contenu en emploi supérieur de 59% par rapport au secteur conventionnel.

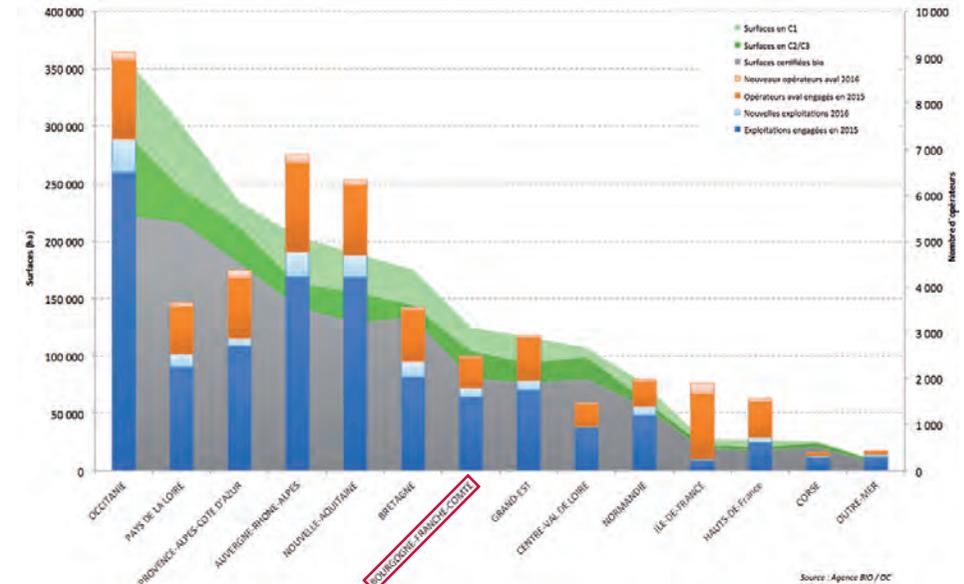
Evolution depuis 1995 du nombre d'opérateurs et des surfaces engagées en bio



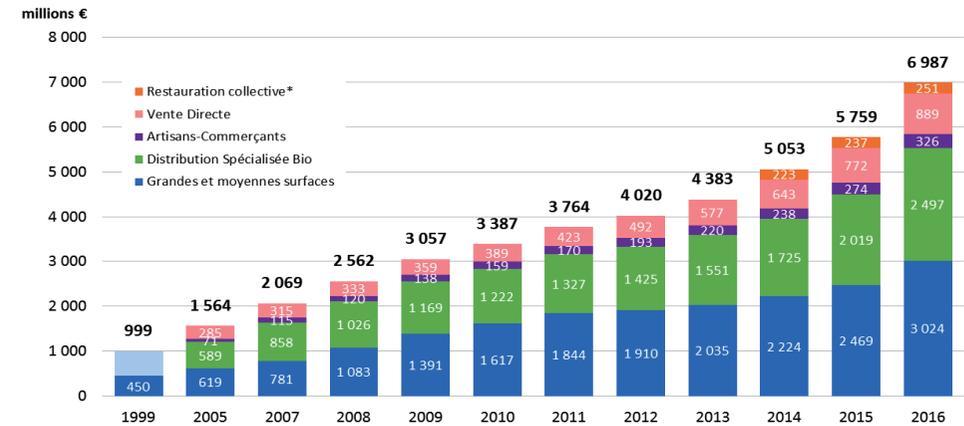
Sources : Agence Bio

- Dossier de presse Printemps BIO 2017 « L'agriculture biologique confirme son développement en France : une bonne nouvelle pour l'emploi ! »
- Dossier de presse septembre 2017 « L'agriculture bio séduit de plus en plus de consommateurs et doit relever le défi de la croissance »
- « La Bio en France - édition 2016 »

Evolution du nombre d'opérateurs et des surfaces engagées en bio par région en 2016



Evolution du chiffre d'affaires bio par circuit de distribution de 1999 à 2016



*évaluée par enquête auprès des fournisseurs depuis 2014 - (achats HT)

Source: Agence BIO/AND-i 2017

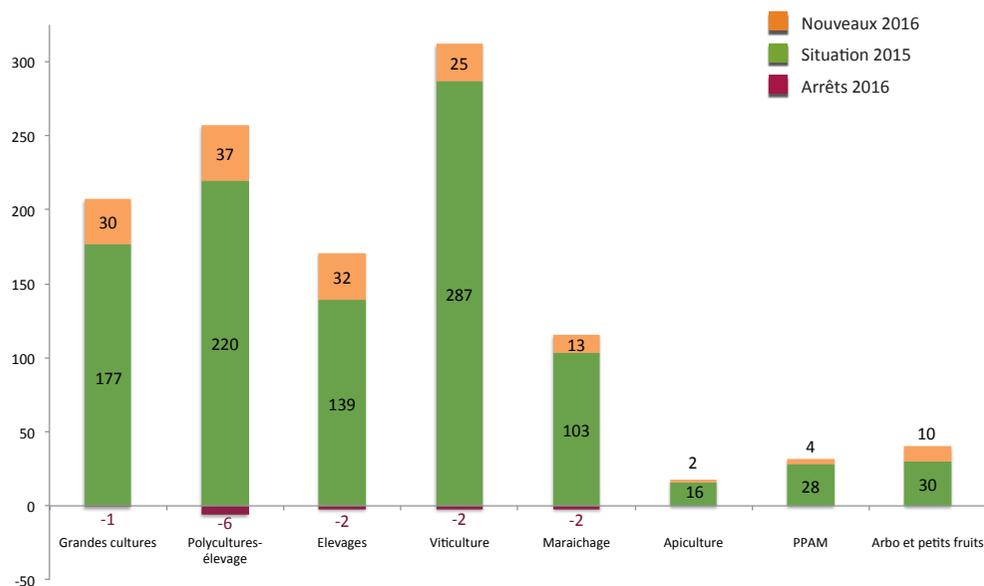
+ 500 millions d'euros de ventes bio au 1^{er} semestre 2017 vs le 1^{er} semestre 2016

La BIO en Bourgogne

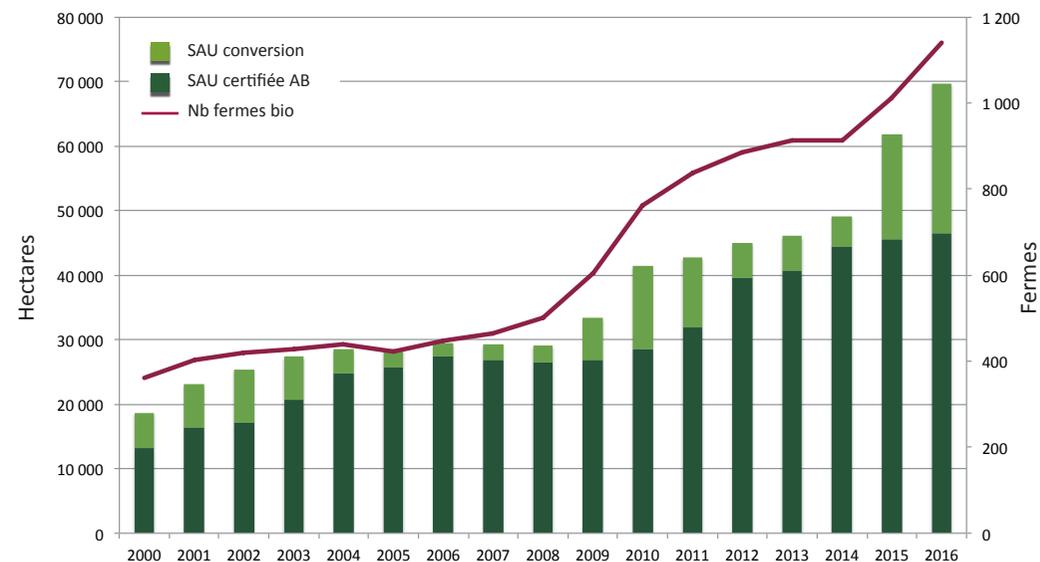
Chiffres clés

- **1 141 fermes bio** dont 153 nouvelles en 2016
→ 6% des exploitations bourguignonnes sont en bio
- **69 737 hectares de SAU bio**
dont 23 250 hectares en conversion
→ 3,8% de la SAU régionale

Répartition du nombre de fermes bio par type de production



Evolution des surfaces et fermes bio en Bourgogne



La nouvelle région Bourgogne - Franche-Comté arrive au **5^{ème} rang français des régions bio** pour les surfaces conduites en bio et au

7^{ème} rang pour les exploitations bio sur les 14 grandes régions.

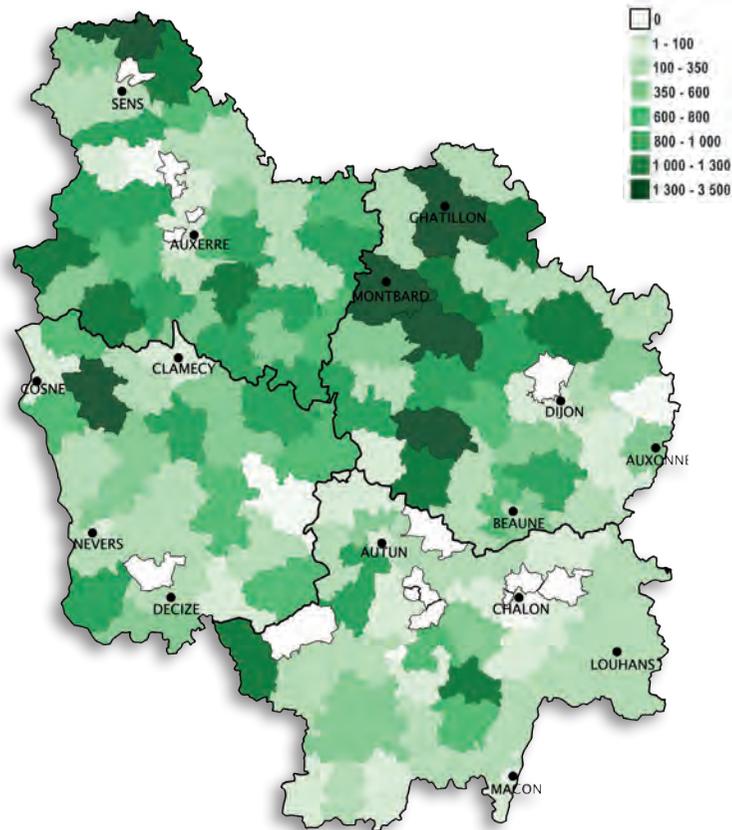
(Source Agence Bio)

La répartition des exploitations et des surfaces bio

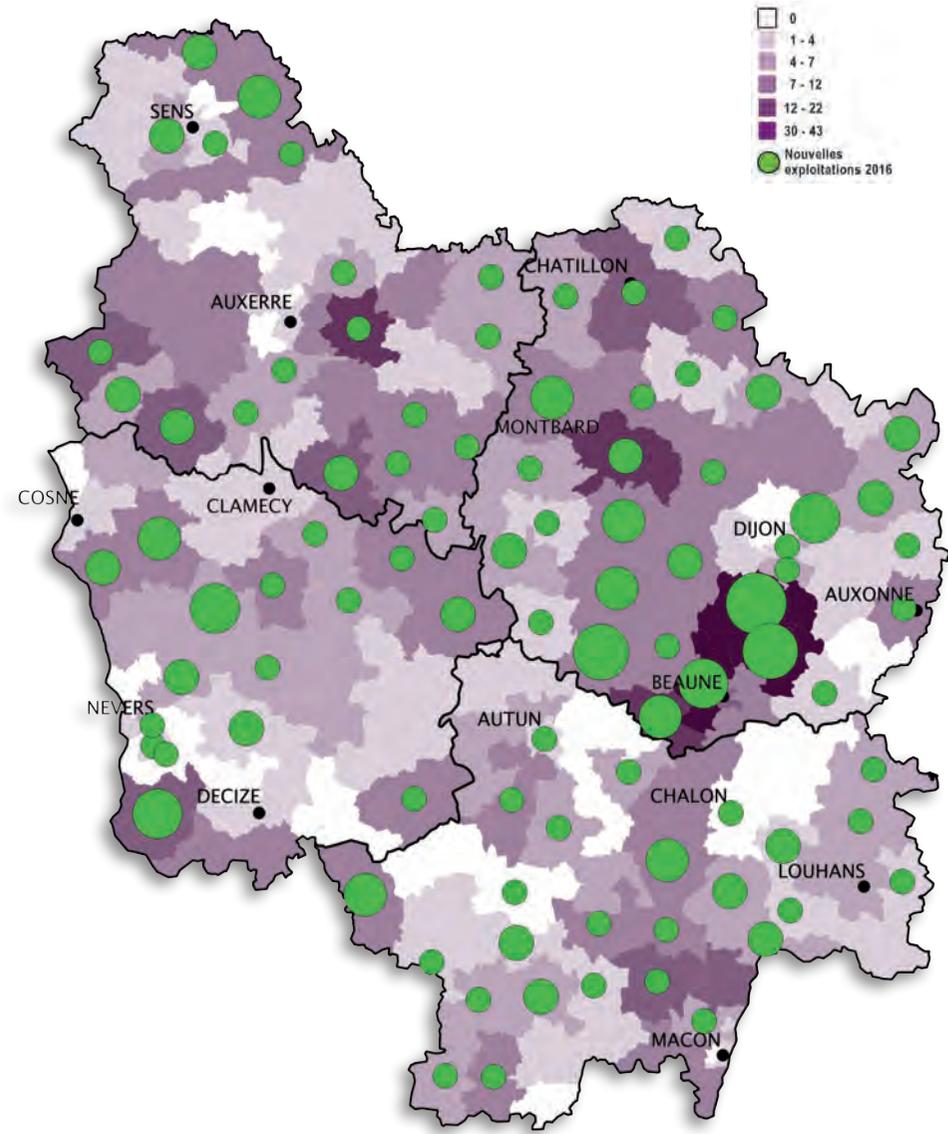
Le nombre de fermes par canton est encore largement marqué par la filière viticole qui concentre de très nombreux domaines sur des surfaces restreintes, ce qui explique les différences observées entre les deux cartes.

On remarque que certains cantons concentrent les conversions en 2016, ce qui peut laisser penser qu'un phénomène d'entraînement existe dans la prise de décision d'une conversion, par l'existence d'opportunités intéressantes ou suite une à une sensibilisation accrue des agriculteurs sur ces zones.

Répartition de la SAU bio en Bourgogne en 2016



Répartition des exploitations bio en Bourgogne et des nouvelles exploitations bio en 2016



Dynamique de conversion

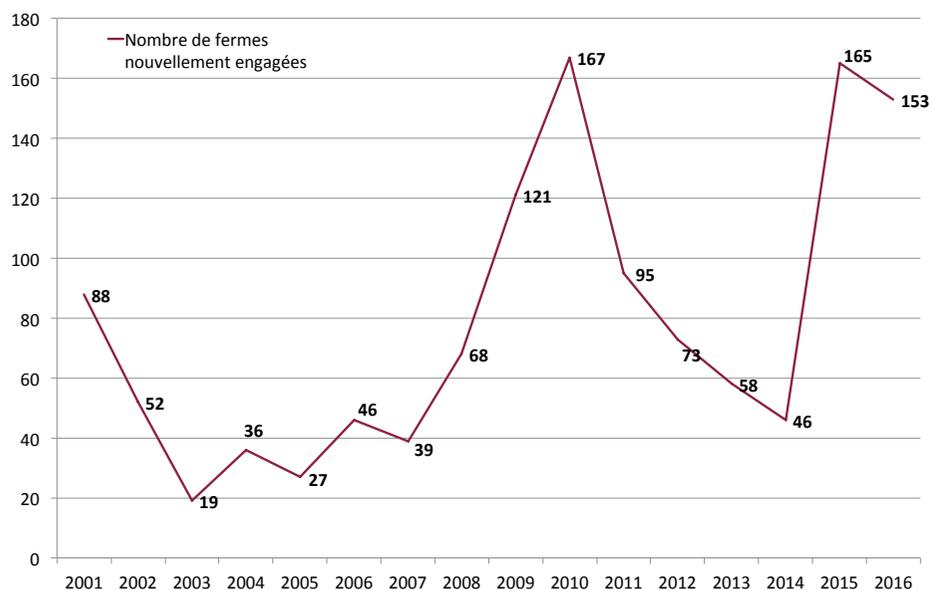
2016 : l'essor de l'agriculture biologique en Bourgogne continue malgré une année difficile

Après une année 2015 record, les conversions se sont poursuivies de façon soutenue en 2016, confirmant la belle dynamique de l'agriculture biologique sur le territoire bourguignon.

Pourtant, rien n'a été épargné aux agriculteurs bourguignons. Cette année encore, la météo a impacté fortement les cultures : gel de printemps, multiplication des épisodes pluvieux et inondations en mai et juin, sécheresses estivales et grêle... Ces aléas ont provoqué des pertes de récoltes et une diminution des rendements tous secteurs confondus.

Malgré ces difficultés liées aux conditions climatiques et les retards de versement des aides bio, la progression de l'agriculture biologique continue donc : 153 nouvelles fermes se sont notifiées en 2016, portant à près de 70 000 ha la SAU cultivée selon les principes de l'agriculture biologique (dont un tiers en conversion). Le nombre d'exploitations bio passe de 5,3 à 6 % du total des fermes bourguignonnes et les surfaces progressent aussi pour atteindre 3,8 % de la SAU régionale.

Répartition des engagements entre 2001 et 2016



Nombre de conversions et installations en Bourgogne par activité principale et par an

Au 31 décembre	Grandes cultures	Elevage Polyc.-él.	Viticulture	Maraîchage	Autres	Total
2012	21	19	13	13	7	73
2013	7	14	19	8	10	58
2014	7	11	9	16	3	46
2015	46	69	27	12	11	165
2016	30	69	25	13	16	153

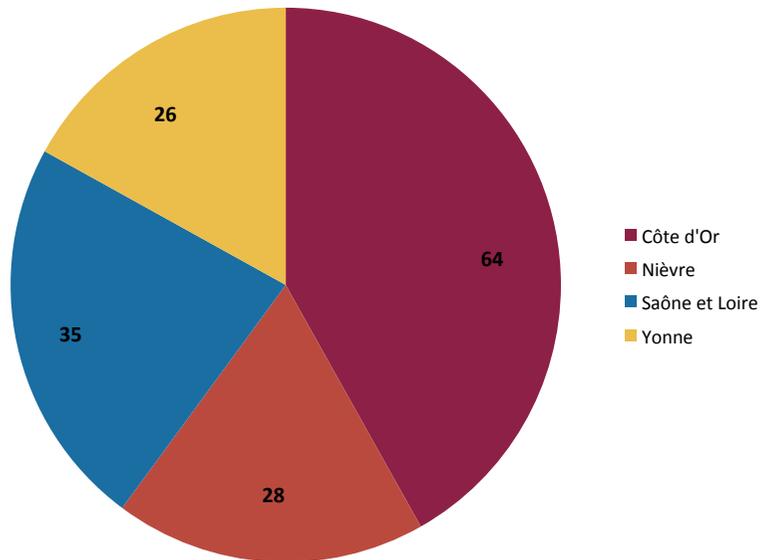
L'élevage bio en plein boom, les autres secteurs de production ne sont pas en reste !

C'est en élevage et en polyculture-élevage qu'on compte le plus de nouvelles fermes avec 69 conversions ou installations en bio. Cela s'explique principalement par les nombreuses impasses technico-économiques rencontrées en élevage conventionnel ces dernières années.

Les grandes cultures et la viticulture conservent une belle dynamique malgré une année climatique difficile pour ces deux productions. Le maraîchage, les petits fruits et les plantes médicinales et aromatiques restent aussi sur la même dynamique qu'en 2015. A noter : 7 nouvelles installations ou conversions en arboriculture contre 2 l'année précédente !

Pour pérenniser ces nombreuses conversions et accompagner cette dynamique, qui devrait se poursuivre en 2017, l'accompagnement par une structure spécialisée telle que BIO BOURGOGNE reste indispensable. Les nombreuses actions de développement (journées techniques, visites de fermes, tours de plaine, sensibilisations, promotions, ...) réalisées par les structures spécialisées de la bio en Bourgogne permettent de maintenir et de consolider cette forte dynamique de l'agriculture biologique dans notre région.

Répartition des conversions et installations bio 2016 par département

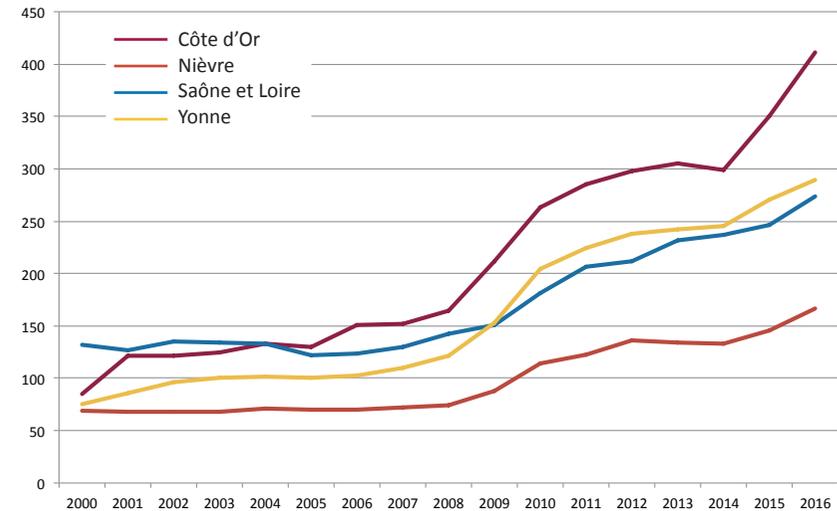


Le nombre d'exploitations et de surfaces bio augmentent fortement dans tous les départements bourguignons en 2016, consolidant ainsi les bons chiffres de 2015.

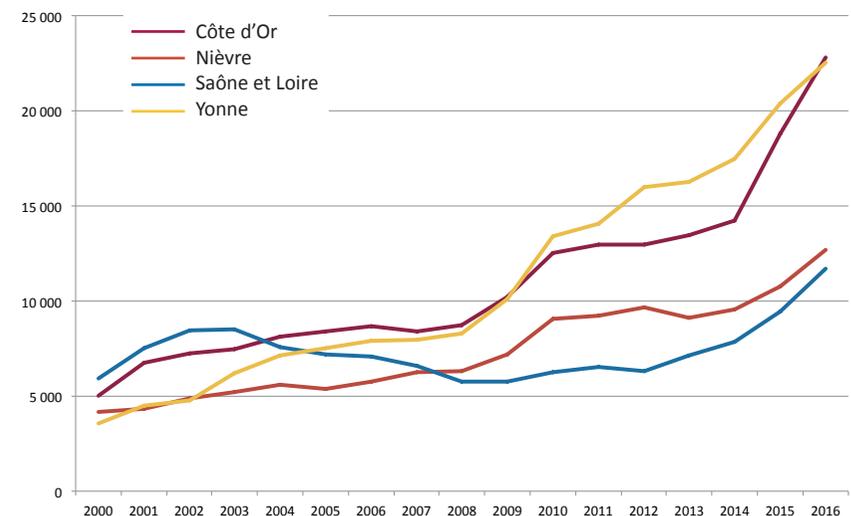
La Côte d'Or reste le département où le nombre de fermes bio est le plus important, porté par un secteur viticole bio bien installé. C'est aussi le département où les conversions sont les plus nombreuses (64 conversions sur 153 en Bourgogne). La bio continue de progresser dans la Nièvre et en Saône-et-Loire, portée principalement par l'élevage. La progression est moins forte en nombre d'exploitations dans l'Yonne mais reste importante en termes de surfaces grâce à la conversion de grandes fermes céréalières.

Grâce à l'augmentation des surfaces en conversion (plus de 8 000 ha), la Côte d'Or reprend la première place à l'Yonne pour la SAU bio. A noter que l'Yonne reste le premier département concernant les surfaces certifiées en AB (hors conversions). La Nièvre et la Saône-et-Loire progressent fortement avec des augmentations respectives de 18 et 24% de leur SAU bio.

Evolution du nombre d'exploitations bio par département



Evolution des surfaces bio par département



Dynamique de conversion

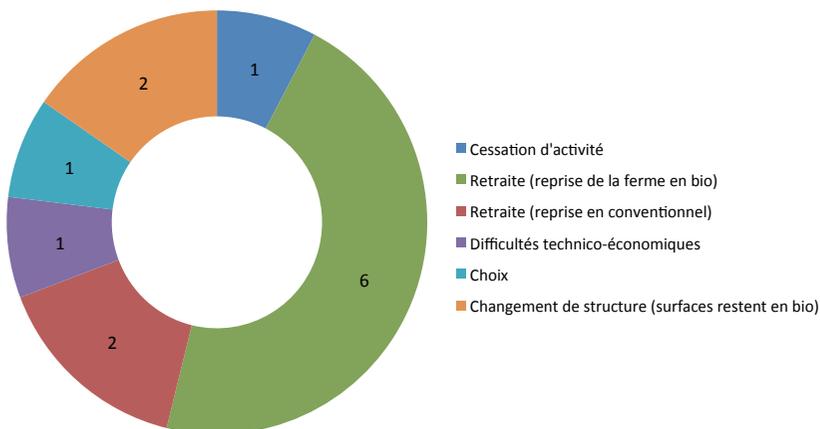
Les arrêts en 2016

Le nombre d'arrêts est diminué fortement en 2016 par rapport à 2015 : 13 contre 53 l'année précédente.

Le changement de PAC et le flou sur les aides bio en 2015 avaient favorisé de nombreux désengagements, mais nous revenons cette année à un rythme « normal » de vie des exploitations.

En effet, les arrêts enregistrés en 2016 sont principalement liés à des départs en retraite et la plupart des surfaces sont reprises en bio.

Répartition des arrêts 2016 selon leurs causes



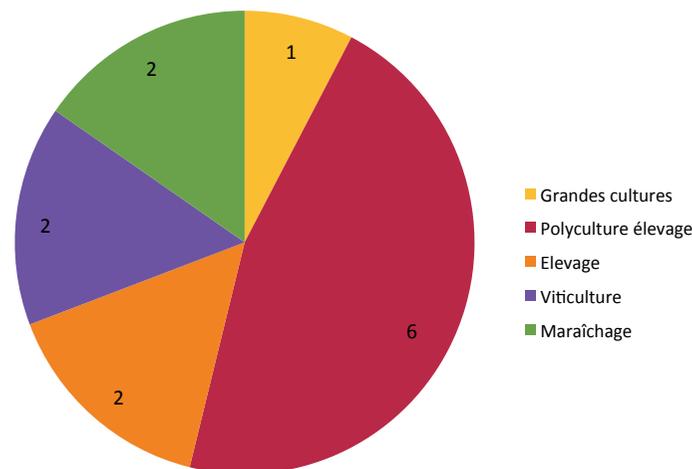
Dynamique pluriannuelle de la balance conversion / arrêts

Au regard de la progression nette du nombre de fermes sur 10 ans, la Côte d'Or et l'Yonne restent les départements les plus dynamiques : le nombre de conversions y est élevé et le nombre d'arrêts proportionnellement plus faible que dans les deux autres départements de la région. Cependant, le nombre de conversions décroît sensiblement dans l'Yonne cette année, notamment en grandes cultures.

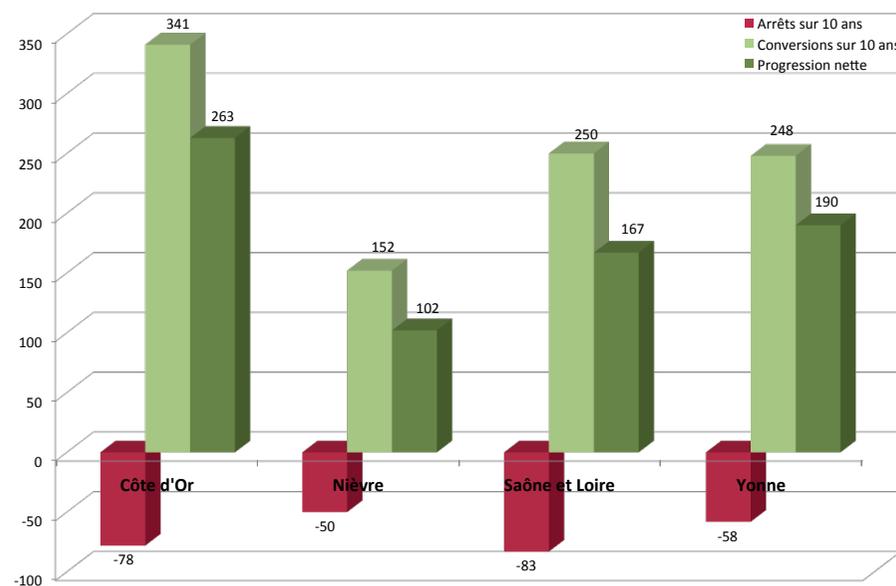
En Saône et Loire, les conversions sont nombreuses mais les arrêts le sont également, limitant la progression.

La Nièvre reste le département le moins en pointe avec le nombre de conversions le plus faible, même si cette tendance semble s'inverser depuis l'année dernière avec des conversions en forte hausse et des arrêts en baisse.

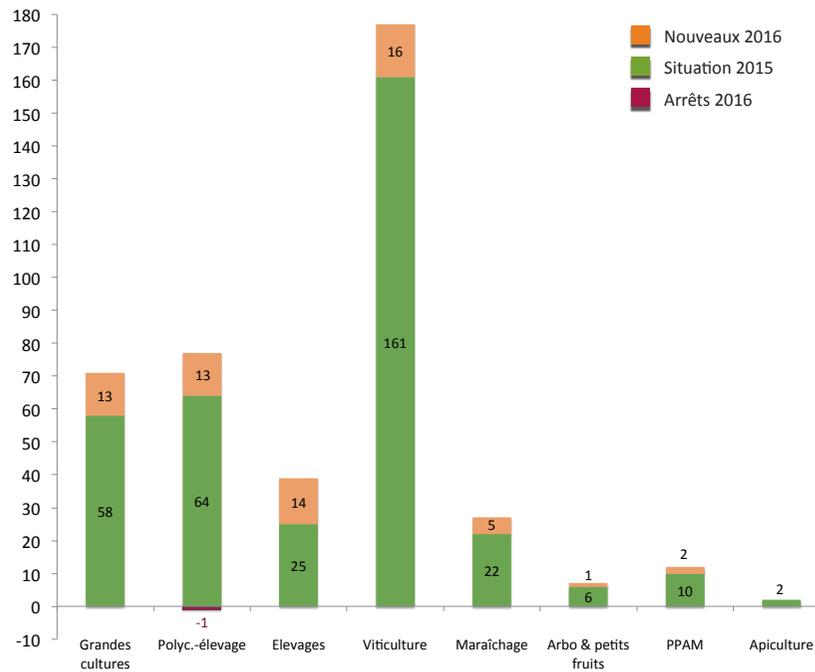
Répartition des arrêts 2016 par activité principale



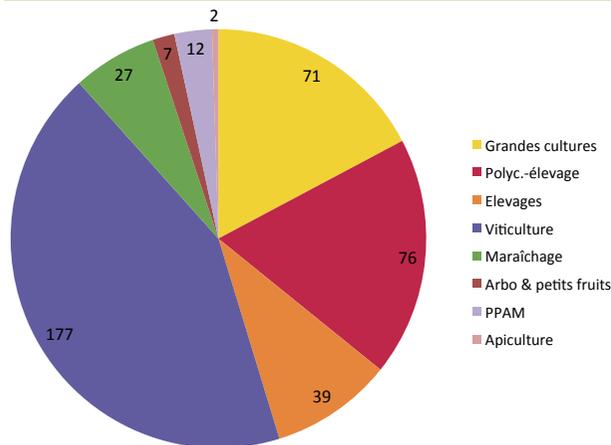
Progression nette du nombre de fermes (cumul sur 10 ans)



Evolution 2016 du nombre de fermes (par production principale)



Répartition des fermes bio de Côte d'Or par activité principale en 2016



Chiffres clés

- **Fermes & domaines bio : 411**
dont 64 nouvellement notifiés en 2016
- **SAU bio : 22 798 ha**
dont 8 581 ha en conversion
- **Evolution 2015-2016 :**
Surfaces bio : **+ 21 %**
Surfaces en conversion : **+ 59 %**

Le boom des conversions de 2015 s'est poursuivi et même accentué pour l'année 2016.

On compte 64 nouvelles structures bio (certifiées ou en conversion), portant à 411 le nombre de fermes et domaines certifiés en Côte d'Or.

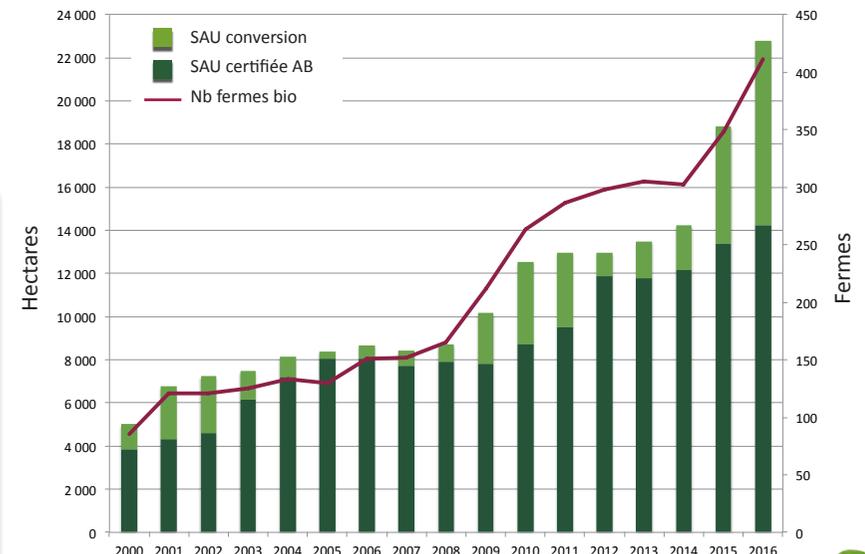
La vague de conversions se poursuit principalement dans 4 filières : 13 nouvelles fermes en grandes cultures, 13 en polyculture-élevage, 14 en élevage et 16 nouveaux domaines viticoles. Les surfaces actuellement en conversion sont en forte hausse (+ 59 %) pour atteindre 8 500 ha, portant le total des surfaces conduites selon le cahier des charges de l'agriculture biologique à près de 22 800 ha.

Autre signe positif pour l'agriculture biologique en Côte d'Or : la seule ferme bio ayant cessé son activité a été reprise en bio pour une nouvelle installation.

L'année 2016 n'a pourtant pas été facile du point de vue des aléas climatiques : gel, maladie, grêle... Le secteur viticole a particulièrement été impacté, mais les autres filières ont également été touchées.

Malgré tout, le développement de l'agriculture biologique se poursuit, comme le traduisent ces chiffres encourageants en faveur d'une agriculture cote d'orientienne plus respectueuse de l'homme et de son environnement.

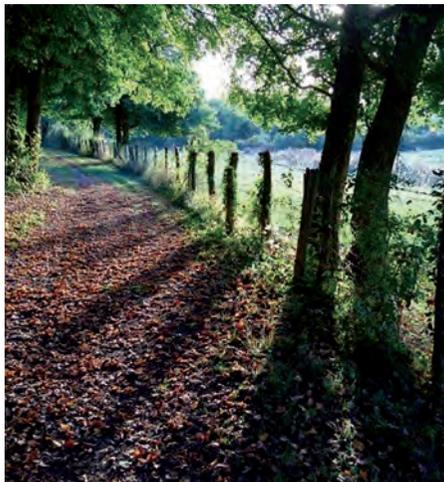
Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



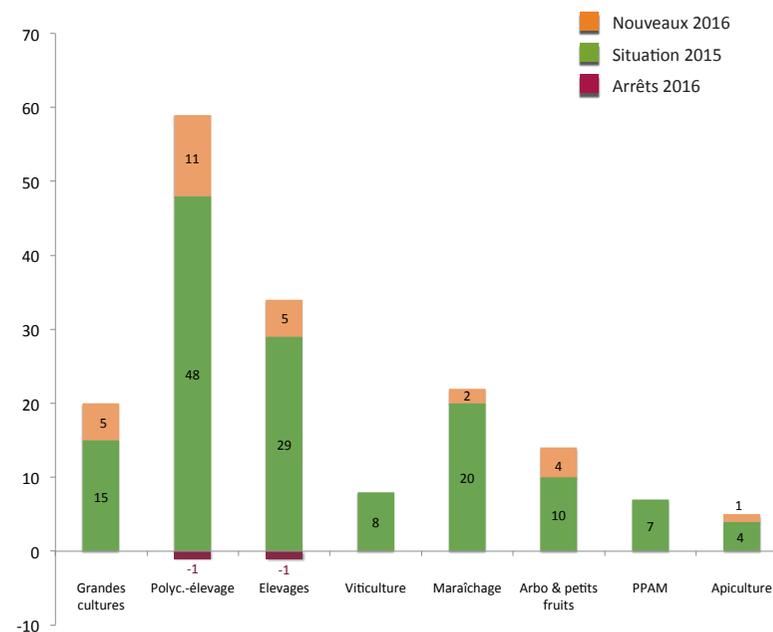
La BIO dans la Nièvre

En 2016, on recense 2 arrêts pour 28 nouvelles conversions, issues de la vague initiée l'année précédente. Les arrêts concernent les filières élevage et polyculture-élevage, et sont dus à des départs à la retraite, avec une reprise d'une partie des terres en bio.

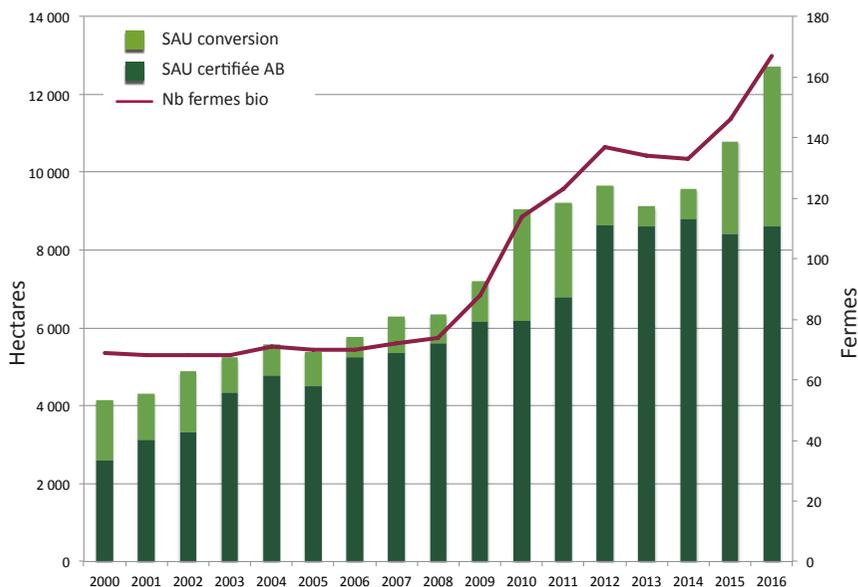
Un tiers des nouvelles conversions concerne des fermes en polyculture-élevage. Les filières grandes cultures et élevage représentent chacune 18% des conversions de l'année. Le maraîchage poursuit sa progression régulière, représentant aujourd'hui 13% des fermes biologiques nivernaises. L'arboriculture et les petits fruits connaissent un développement plus important cette année, mais ne représentent que 8% des fermes en 2016. La viticulture et les PPAM se maintiennent. L'apiculture connaît un nouveau site de production en mode biologique.



Evolution 2016 du nombre de fermes (par production principale)



Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



Chiffres clés

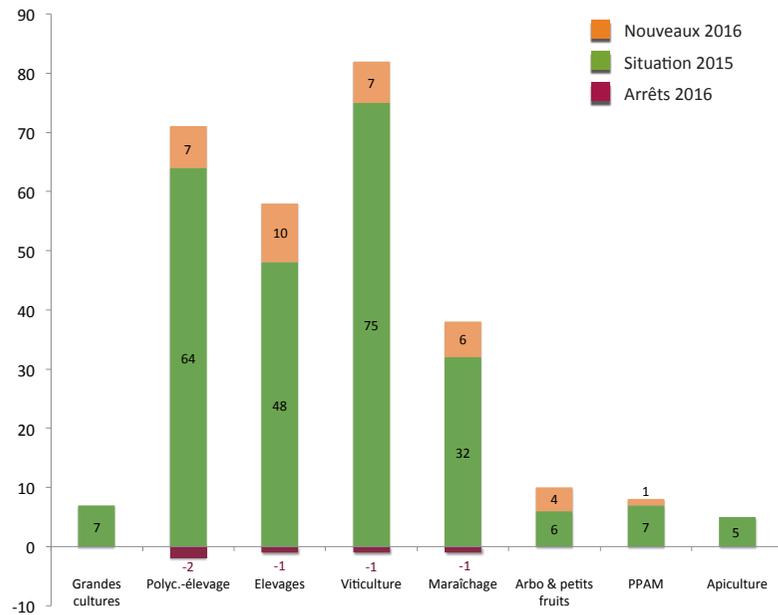
- **Fermes & domaines bio : 167**
dont 28 nouvellement notifiés en 2016
- **SAU bio : 12 703 ha**
dont 4 096 ha en conversion
- **Evolution 2015-2016 :**
Surfaces bio : **+ 18 %**
Surfaces en conversion : **+ 14 %**

L'élevage et la polyculture-élevage restent les filières majoritaires. Elles représentent plus de la moitié des fermes bio, plus de 80% des surfaces AB, et 65% des surfaces en conversion (2/3 en polyculture-élevage et 1/3 en élevage).

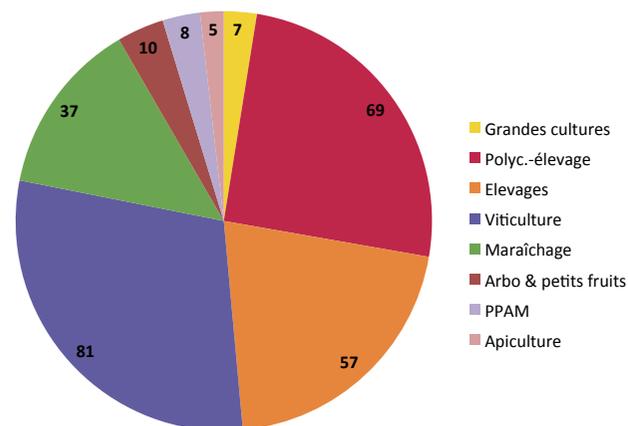
On dénombre 63 ateliers bovins allaitants dont 18 en conversion, et 8 ateliers bovins laitiers dont 3 en conversion. Les ovins représentent 11 ateliers allaitants, dont 3 en conversion.

A noter que 25% des surfaces en conversion concernent des fermes céréalières.

Evolution 2016 du nombre de fermes bio (par production principale)



Répartition des fermes bio de Saône et Loire par production principale en 2016



Chiffres clés

- **Fermes & domaines bio : 274**
dont 35 nouvellement notifiés en 2016
- **SAU bio : 11 716 ha**
dont 4 532 ha en conversion
- **Evolution 2015-2016 :**
Surfaces bio : **+ 24 %**
Surfaces en conversion : **+ 12 %**

Comme dans les autres départements, la dynamique de conversion s'est poursuivie en Saône et Loire en 2016. On compte 35 nouvelles conversions élevant ainsi le nombre de fermes bio à 274, soit une augmentation de 12% par rapport à 2015.

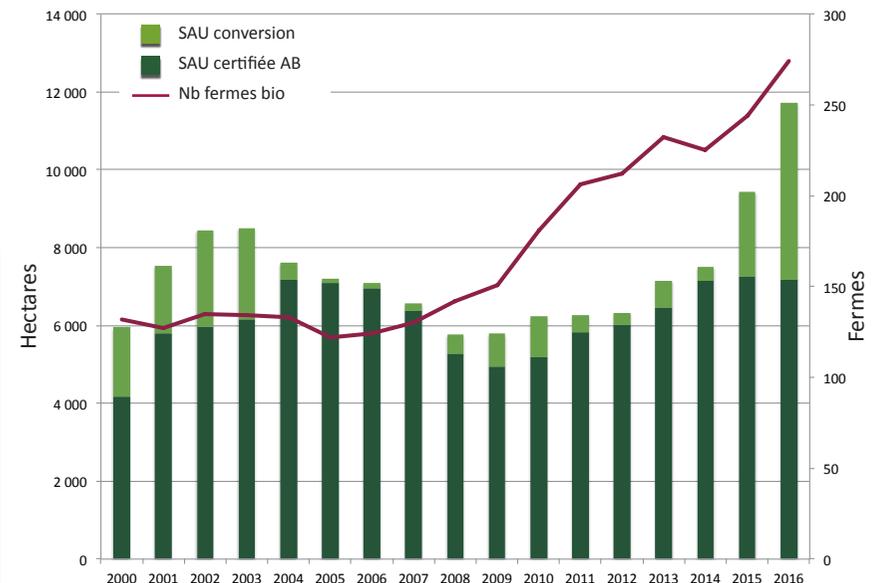
Les conversions se poursuivent principalement en élevage et polyculture-élevage, en viticulture et en maraîchage.

Les surfaces en conversion doublent cette année avec plus de 4 500 ha fin 2016. Les surfaces en bio s'élèvent ainsi à 11 700 ha, soit une augmentation de 24% par rapport à 2015.

Les arrêts sont peu nombreux, on en compte seulement cinq. La plupart des exploitations ont ensuite été reprises en bio suite à des départs à la retraite et ou à des restructurations de fermes.

Les nouvelles conversions ont dû faire face à des conditions climatiques printanières difficiles : pluie, gel, maladies, ... Toutes les productions ont été impactées et certaines exploitations fragilisées.

Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



La BIO dans l'Yonne

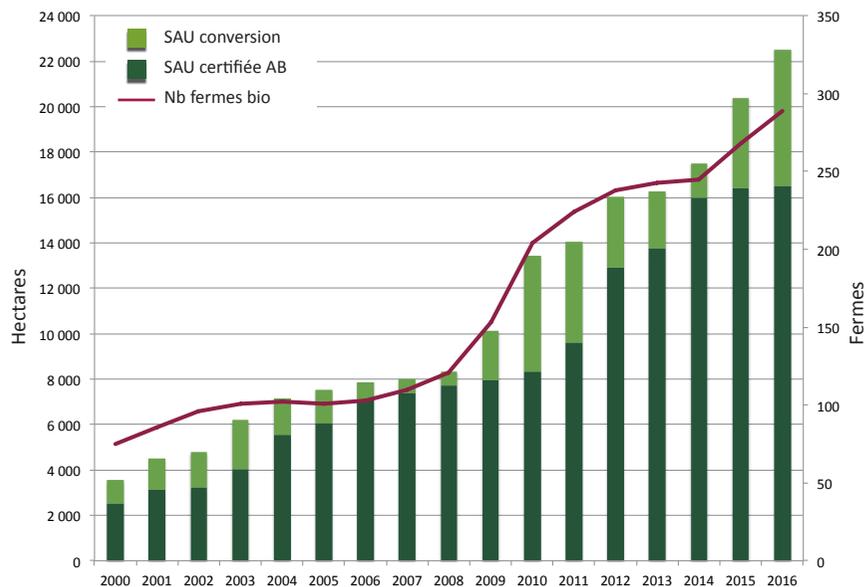
Quoique plus mesurée, la dynamique de conversion dans l'Yonne en 2016 est toujours bien présente avec 16 479 ha certifiés bio et 6 041 ha en conversion. Malgré les incertitudes concernant le paiements des aides bio et les conditions météorologiques de ce printemps 2016, l'Yonne accueille encore 26 nouveaux convertis, ce qui représente 2 244 ha en première année de conversion. Les surfaces augmentent donc de 11%, et le nombre de producteurs de 7% par rapport à 2015.

5 arrêts de production sont à signaler, dus à des départs à la retraite. Sur ces 5 exploitations, 3 sont reprises en bio.

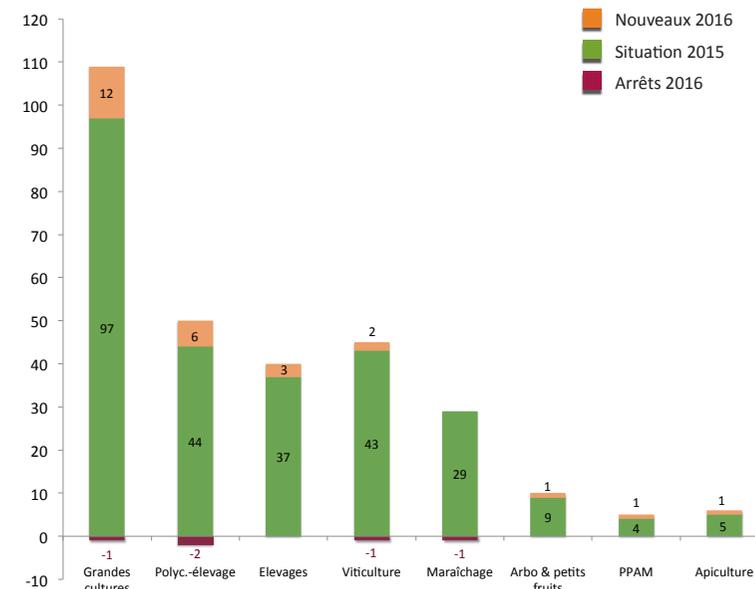
Le nombre de domaines et de fermes conduits en bio s'élève aujourd'hui à 289, dont la majorité sont des exploitations en grandes cultures (108) et en polyculture-élevage (87). Viennent ensuite la viticulture puis le maraîchage.

Dans le département, la place de l'agriculture biologique continue de croître : elle représente 5,1% de la SAU et 8,7% du nombre d'exploitations.

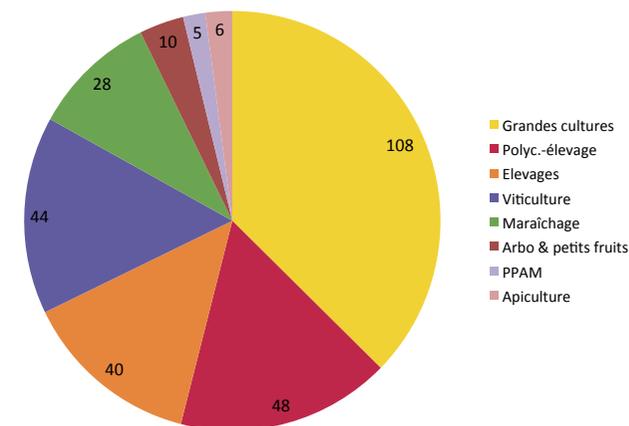
Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



Evolution 2016 du nombre de fermes (par production principale)



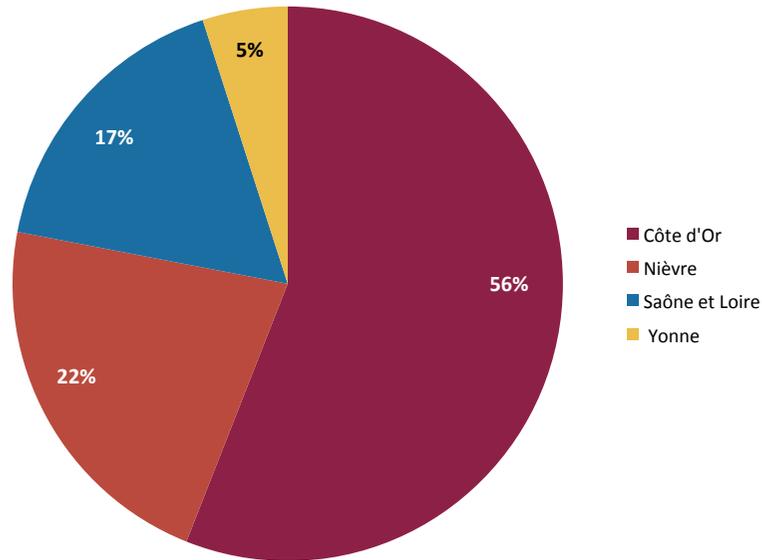
Répartition des fermes bio de l'Yonne par production principale en 2016



Chiffres clés

- **Fermes & domaines bio : 289**
dont 26 nouvellement notifiés en 2016
- **SAU bio : 22 520 ha**
dont 6 041 ha en conversion
- **Evolution 2015-2016 :**
Surfaces bio : **+ 11 %**
Surfaces en conversion : **+ 7 %**

Répartition des installations bio en 2016 par département



Une dominante d'installations en Côte d'Or

Le nombre d'installations connu se base sur le passage de terres en conversion, il est donc en deçà du nombre réel d'installations bio car il ne tient pas compte des reprises de fermes déjà en bio, qui nécessiteraient une collecte de données spécifiques.

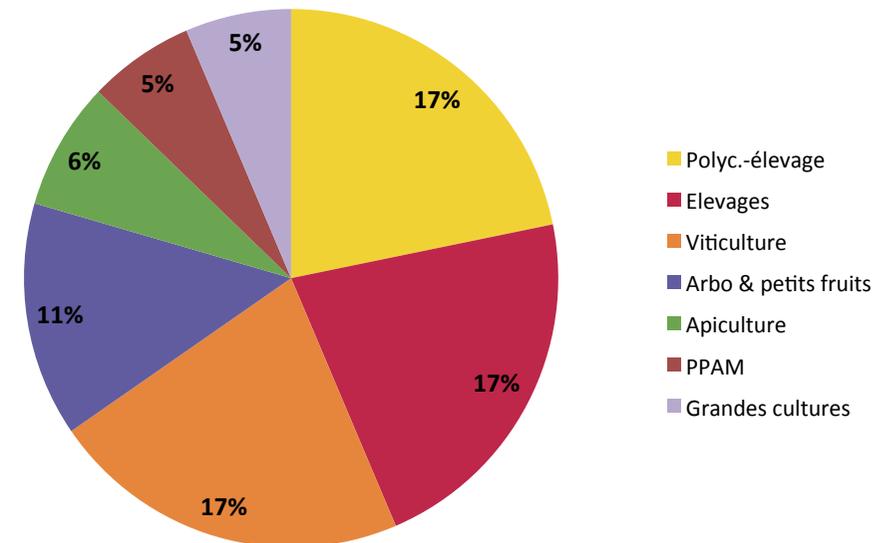
La dynamique d'installation en 2016 a été moins importante que l'année précédente. On compte 18 installations (contre 31 en 2015).

Ces nouvelles installations sont plus nombreuses en maraîchage avec 4 nouvelles fermes, puis viennent la polycultures-élevage, l'élevage et la viticulture avec 3 installations pour chaque catégorie, 2 exploitations en petits fruits, et une nouvelle ferme en PPAM, grandes cultures et en apiculture.

La dynamique d'installation est plus forte en Côte d'Or avec 10 nouvelles exploitations bio, suivie par la Saône et Loire et la Nièvre avec respectivement 4 et 3 installations, puis l'Yonne avec seulement 1 nouvelle ferme bio.



Répartition du nombre d'installations bio en 2016 par type de production



L'agriculture biologique au service de l'eau

L'agriculture biologique est un outil efficace et économe pour reconquérir et protéger la qualité de l'eau. Plusieurs actions de promotion et d'appui au développement de l'agriculture biologique sont menées sur les zones à enjeu eau, et en particulier sur les zones de captage.

Les surfaces et le nombre de producteurs en agriculture biologique sont beaucoup plus importants sur les zones à enjeu eau où intervient BIO BOURGOGNE que sur le reste du territoire bourguignon.

Place de la bio dans les différentes zones d'intervention

2016	Surface bio	Agriculteurs bio	Evol. surfaces 2016/15	Evol. agriculteurs 2016/15
Agence de l'Eau Seine-Normandie	6,4 %	7,3 %	11,7%	10,2%
Eau de Paris	11,0 %	10,2 %	26,7 %	10,7 %
Bourgogne	4,0%	6,0 %	12,7 %	12,7 %

Une augmentation importante des surfaces en AB sur les zones à enjeu eau, mais plus faible qu'en Bourgogne en 2016

Les deux zones de captages présentent une part de surfaces bio très supérieure au reste de la Bourgogne (entre 2,4% et 7% de plus). Il en va de même pour le nombre d'agriculteurs bio, plus nombreux sur ces zones à enjeu eau.

On constate cependant qu'en termes d'évolution par rapport à 2015, l'augmentation des surfaces et du nombre de producteurs est sensiblement la même qu'en Bourgogne, voire un peu plus faible.

Plusieurs facteurs expliquent cette évolution.

En 2016, la forte dynamique de conversion en Bourgogne concerne principalement la Côte d'Or et la Nièvre, dans des secteurs hors du bassin versant de l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Du fait de la politique de soutien à l'agriculture biologique de cette Agence, on remarque que les conversions se sont faites plus rapidement sur ce secteur, d'où une proportion de surfaces et d'agriculteurs bio bien supérieure, malgré la dynamique 2016 un peu ralentie.

L'aire d'alimentation de captages d'Eau de Paris affiche quant à elle cette année encore, un développement de sa surface bio plus important que la Bourgogne, avec 14% d'augmentation.

Ces chiffres 2016 témoignent de l'importance et de l'efficacité de l'accompagnement renforcé des Agences de l'Eau pour le développement de la bio, aussi bien en termes d'aides aux agriculteurs que d'animation.

Zones d'intervention développement de l'agriculture biologique sur les aires d'alimentation des captages



Evolution des surfaces en bio dans les différentes zones d'intervention



	Surfaces	
	2015	2016
Agence de l'Eau Seine-Normandie	20 226	22 587
Eau de Paris	2 101	2 662
Bourgogne	61 887	69 737

Les productions agricoles

- p. 18 • Grandes cultures
- p. 20 • Viticulture
- p. 22 • Élevage
 - p. 23 • Bovins allaitants
 - p. 24 • Bovins lait
 - p. 25 • Porcs
 - p. 26 • Ovins-caprins
 - p. 27 • Volailles
- p. 28 • Maraîchage et légumes de plein champ
- p. 30 • PPAM
- p. 31 • Arboriculture & petits fruits



Grandes cultures

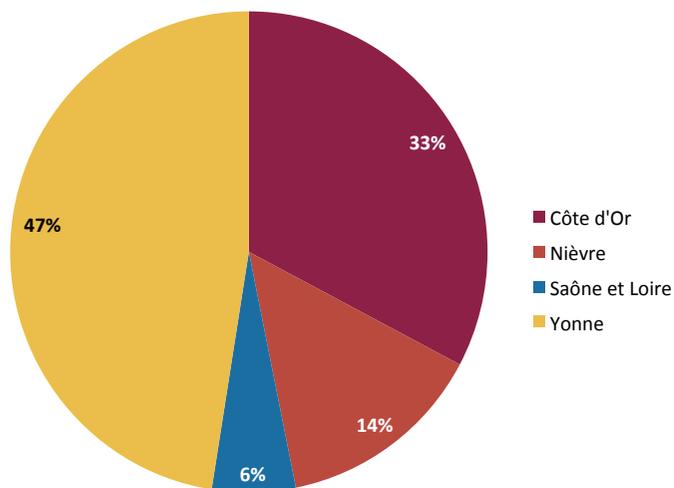
Tendances de l'année

La dynamique de conversion de l'année 2015 s'est poursuivie en 2016 en Bourgogne, au même rythme en termes de superficies mais avec toutefois un nombre de conversions moindre. Les prix toujours très bas en conventionnel et les aides élevées en conversion bio grandes cultures ont motivé de nouveaux agriculteurs à s'engager en bio.

On constate une augmentation du nombre de fermes de 13 %, soit moitié moins d'agriculteurs engagés qu'en 2015. Par contre, les superficies ont augmenté de 17 %. La superficie moyenne engagée par exploitation a donc été doublée (92 ha de moyenne au lieu de 43 ha en 2015) et la surface totale convertie est quasiment identique à celle enregistrée pour 2015. A noter que cette dynamique semble se poursuivre en 2017.

On ne constate par ailleurs qu'un seul arrêt (départ en retraite, la ferme a été reprise en bio). Par ailleurs, la répartition spatiale des superficies a évolué en 2016, l'augmentation ayant été particulièrement importante dans la Nièvre (+ 36%) et en Côte d'Or. L'Yonne reste néanmoins le premier département avec presque la moitié de ses superficies bio en céréales.

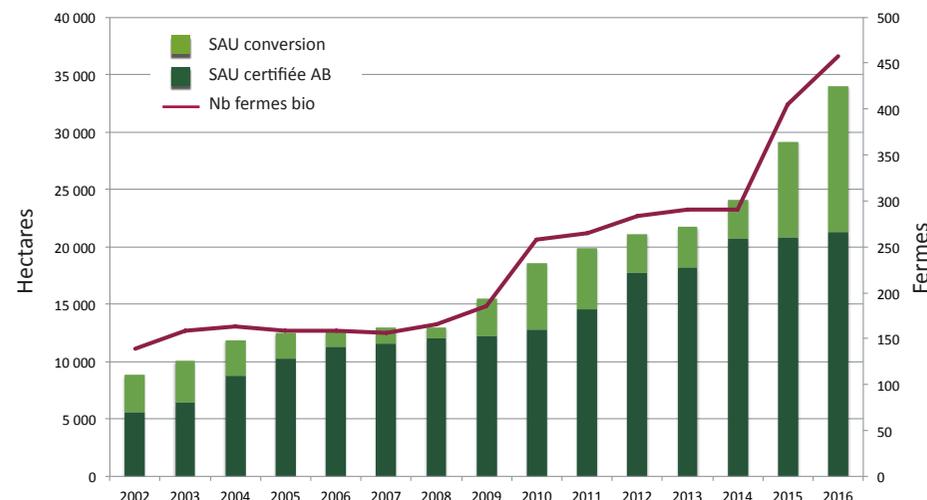
Répartition des superficies céréalières bio par département



Chiffres clés

- **457 fermes** produisent des céréales bio en 2016 dont 206 spécialisées en grandes cultures
- **21 290 ha** de céréales AB et 12 667 ha en conversion
- **52 nouvelles fermes** produisent des céréales bio
- **1 arrêt**
- **Evolution 2015-2016 :**
Surfaces bio : **+ 17 %** (33 957 ha au total)
Nombre de fermes bio : **+ 13 %**

Evolution du nombre de fermes et des superficies en grandes cultures



Les prix

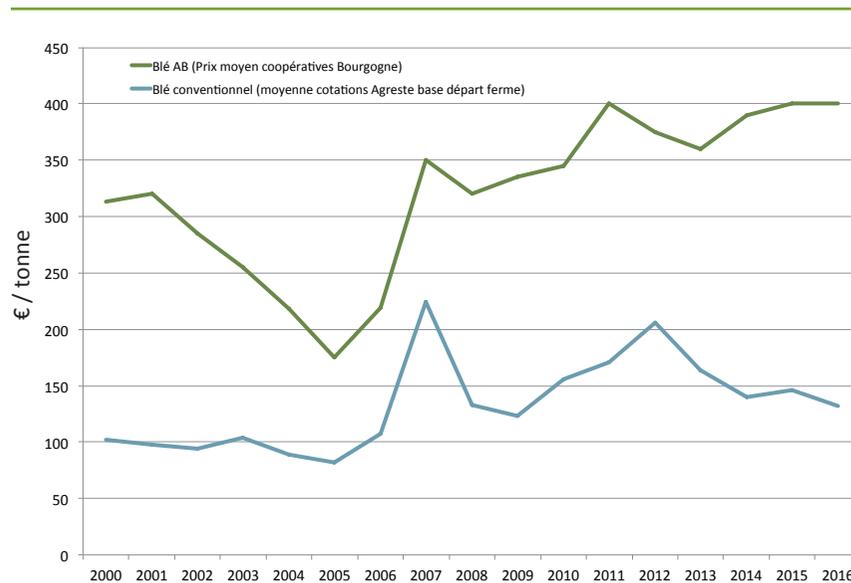
Les prix conventionnels, déjà bas en 2014 et 2015, sont restés très faibles en 2016. Conjugués à la moisson désastreuse de l'année 2016, les marges conventionnelles ont été négatives dans tous les secteurs.

La forte vague de conversions de 2015 faisait craindre une baisse importante des cours pour les céréales en deuxième année de conversion, baisse qui était annoncée par les opérateurs. Cependant, du fait de la récolte très déficitaire, ils se sont maintenus.

Par ailleurs, la croissance de la demande en produits bio s'est poursuivie, entraînant une nouvelle augmentation du prix des céréales et protéagineux bio, qui atteignent le niveau le plus élevé de leur histoire. Cette valorisation des céréales bio contribue fortement à la poursuite de la vague de conversions.

Un enjeu essentiel aujourd'hui est le choix des consommateurs de privilégier l'origine France et la capacité des filières à se structurer pour répondre à cette demande.

Comparaison des cours AB et conventionnel



2016 : des rendements catastrophiques

Le printemps 2016 a été surtout marqué par des pluies importantes et quasi continues en mai et juin, une humidité de l'air très élevée et un fort déficit d'ensoleillement. Certains secteurs ont également été touchés par un gel tardif et par la grêle. Ces conditions ont entraîné une forte pression maladie, très préjudiciable pour toutes les cultures et une réduction du nombre d'épis et de leur fertilité sur céréales.

Les rendements 2016 sont donc très faibles par rapport aux années précédentes, les secteurs à plus fort potentiel ayant été les plus touchés. Pour les céréales, la diminution varie entre -30 et -60 % sauf pour l'épeautre. Les rendements en pois et féverole d'hiver sont proches de zéro, et de -50 % en pois et féverole de printemps. D'autres cultures s'en sortent mieux en moyenne, mais avec une forte variabilité.

On constate que malgré la diversité des cultures dans les systèmes bio, l'impact du climat de cette année a été très négatif.

Rendements moyens observés en 2016 par rapport à la moyenne 2000-2015

	Rendement pluriannuel 2000-2015	Rendement 2016	% 2016/moyenne
Avoine hiver	30	23	-23%
Avoine printemps	30	23	-24%
Blé d'hiver	30	18	-40%
Blé de printemps	24	18	-26%
Colza	11	12	14%
Engrain	14	16	10%
Epeautre	24	21	-11%
Féverole hiver	23	3	-85%
Féverole printemps	24	11	-53%
Lentille	15	8	-44%
Mélanges fourragers	23	17	-28%
Orge hiver	26	21	-19%
Orge printemps	26	19	-28%
Pois hiver	26	1	-96%
Pois printemps	25	8	-66%
Seigle	25	16	-37%
Soja	20	20	1%
Triticale	28	15	-47%

Source : Bilans moisson BIO BOURGOGNE-Chambres d'Agriculture de Bourgogne 2016



Viticulture

La bonne dynamique de conversion de 2015 se maintient en 2016, avec 25 nouveaux producteurs qui se sont engagés en agriculture biologique cette année.

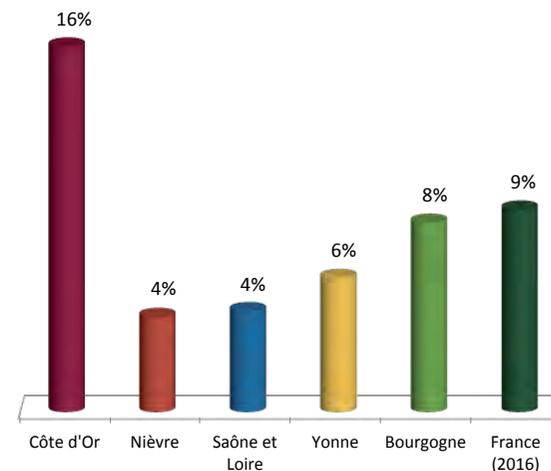
La Côte d'Or reste le département où la dynamique de conversion est la plus forte, avec 16 conversions, contre 7 en Saône et Loire, et 2 dans l'Yonne. Aucune conversion n'est enregistrée dans la Nièvre.

Deux domaines de l'Yonne et de Saône et Loire ont cessé leur activité, mais les surfaces ont été reprises et maintenues en AB.

Le millésime 2016 n'aura pas épargné les viticulteurs bourguignons, avec un terrible épisode de gel fin avril, suivi d'une pression mildiou exceptionnelle durant toute la campagne. C'est l'ensemble de la profession qui a été mis à rude épreuve, et particulièrement certains domaines en bio, qui ont dû se résoudre à recourir à un traitement de synthèse. A notre connaissance, tous les domaines dans ce cas se sont de nouveau engagés dans une certification en agriculture biologique. Néanmoins, nous n'avons pas connaissance des surfaces impactées par ces traitements et qui doivent repartir sur un cycle de conversion de 3 ans.

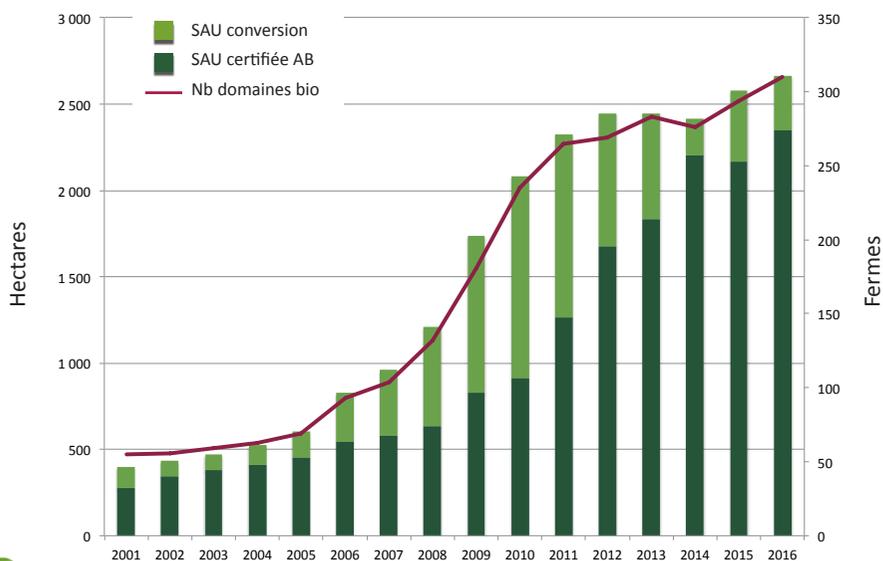
Les chiffres 2016 concernant les surfaces sont donc impactés par ce manque d'informations, la part de surface «en conversion» étant vraisemblablement plus importante.

Pourcentage des vignes engagées en AB par rapport à l'ensemble des surfaces viticoles



La viticulture biologique est très bien implantée en Côte d'Or. Elle reste très minoritaire dans les 3 autres départements bourguignons.

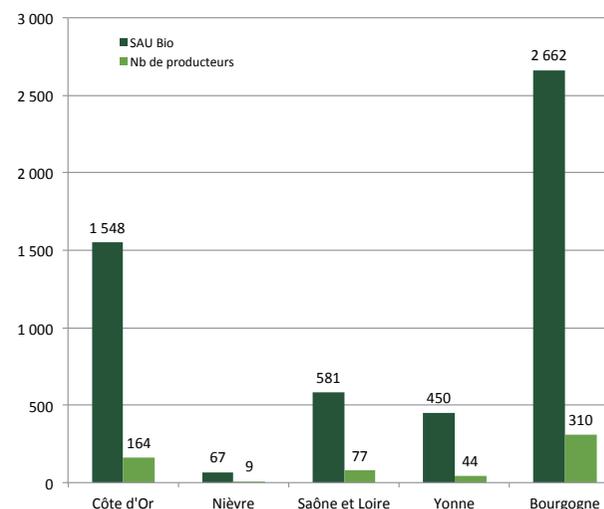
Evolution des surfaces et du nombre de domaines viticoles en AB et en conversion



Chiffres clés

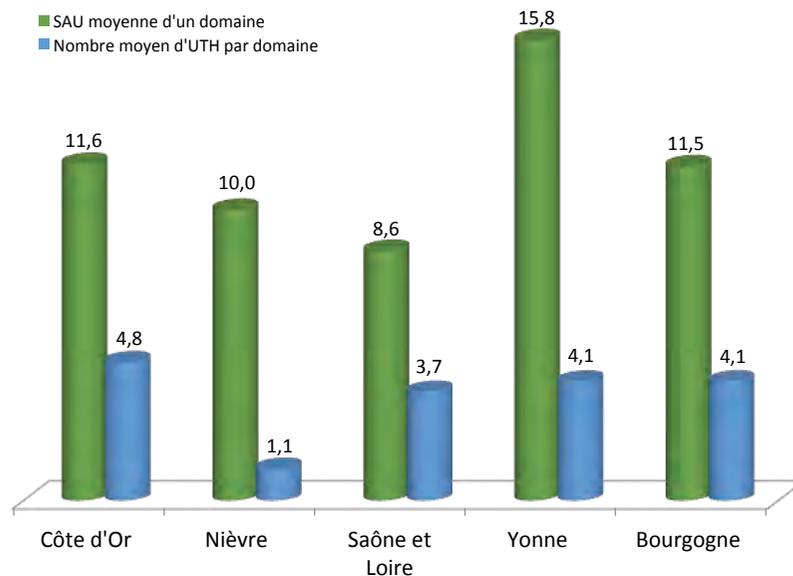
- **310 domaines** certifiés ou en conversion
- **2 662 ha engagés en bio**, soit 8% du vignoble bourguignon
Surface moyenne par domaine : 11,5 ha
- **Evolution 2015-2016 :**
Surfaces bio : **+ 8 %**
Nombre de domaines : **+ 5 %**

Surface viticole bio et nombre de producteurs certifiés par département

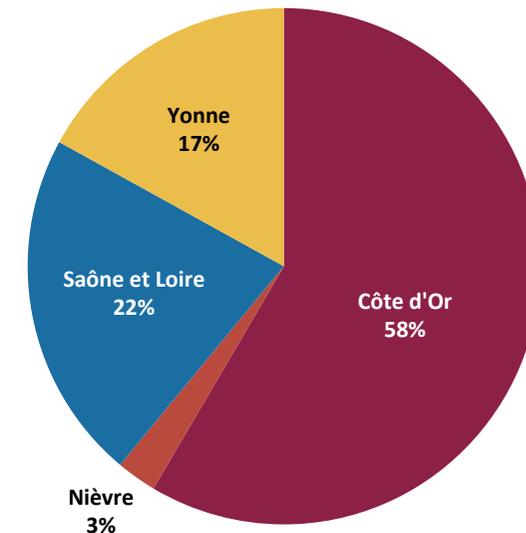


Les domaines de Côte d'Or et Saône et Loire sont généralement mieux pourvus en main d'œuvre avec respectivement quasiment 5 UTH pour 12 hectares et 4 UTH pour 9 ha en moyenne. Dans l'Yonne, nous observons 4 UTH pour presque 16 ha, alors que dans la Nièvre, nous notons une moyenne de 1 UTH pour 10 ha.

SAU moyenne et nombre moyen d'UTH par domaine

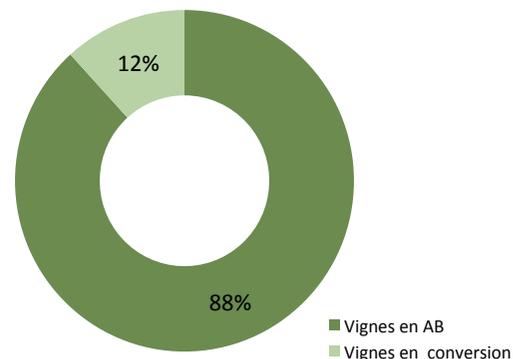


Répartition des surfaces bio en pourcentage sur la Bourgogne



Répartition des vignes engagées en AB et en conversion en Bourgogne

Avec la reprise de la dynamique de conversion depuis 2015, 12 % des surfaces engagées sont en conversion, contre 88 % certifiées en AB.



Perspectives

2016 restera une année historique concernant les aléas climatiques. Néanmoins, malgré ces difficultés, la dynamique de conversion se maintient. La saison 2017 s'annonce pour le moment plus paisible en termes de pression maladie, ce qui devrait permettre de continuer sur cette dynamique positive de conversion.



Elevage

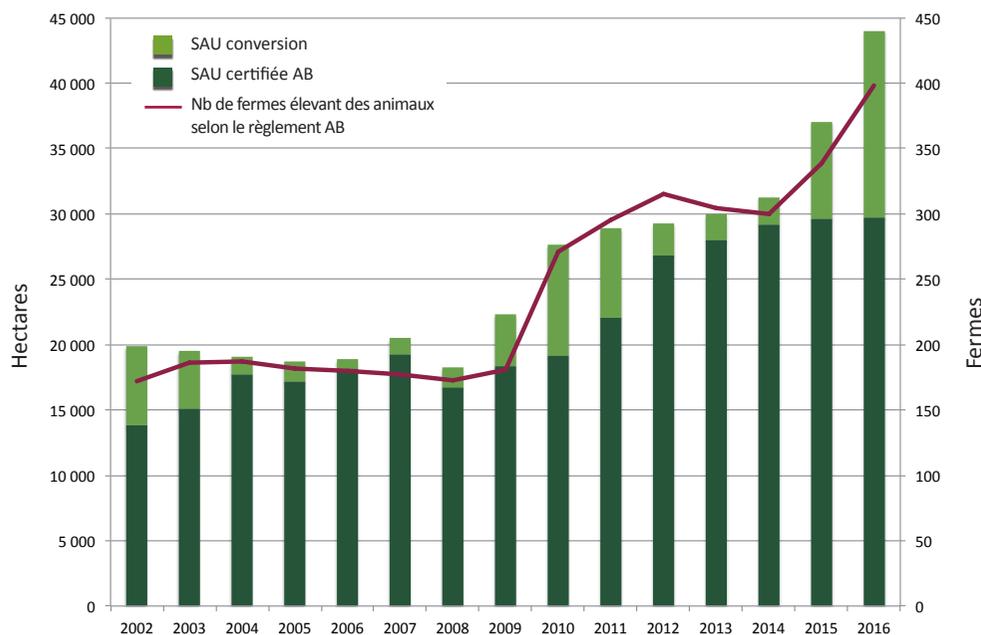
En Bourgogne, 440 fermes bio pratiquent une activité d'élevage, dont 398 élèvent leurs animaux selon le règlement européen de l'agriculture biologique.

Le nombre de conversions à l'agriculture biologique reste aussi élevé qu'en 2015 avec 69 nouvelles fermes. A noter, 6 de ces fermes nouvellement passées en bio ont fait le choix, dans un premier temps de ne convertir que leurs surfaces. La conversion de leurs animaux pourra intervenir dans un second temps.

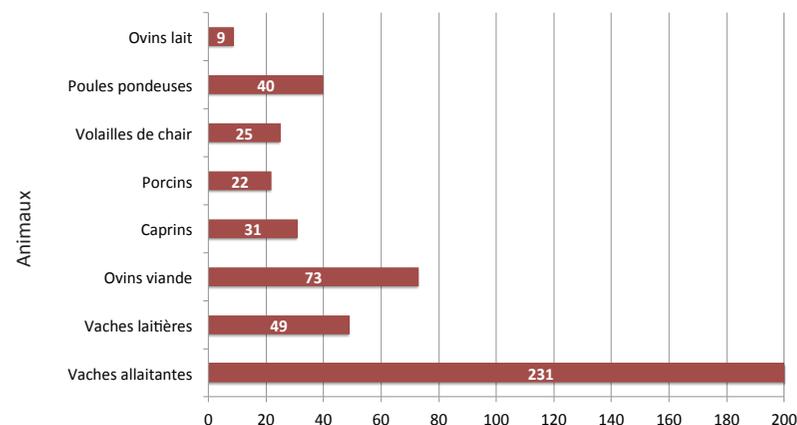
Contrairement à 2014 et 2015, le nombre d'arrêts de certification bio est en forte baisse : 8 fermes d'élevage sont concernées dont 6 ont été reprises en bio. Les principales causes d'arrêt sont cette année les départs en retraite (5 arrêts) et les créations de GAEC (2 « faux » arrêts).

A retenir : Malgré les retards de versement des aides bio depuis 2015, la vague de conversion se poursuit en élevage, notamment en réponse aux impasses technico-économiques rencontrées dans certains modèles conventionnels.

Evolution pluriannuelle du nombre de fermes d'élevage et des surfaces associées

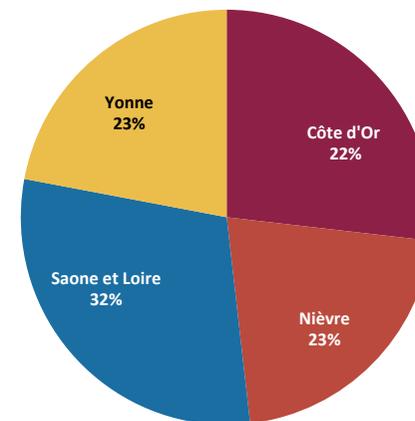


Représentation des ateliers d'élevage par espèce



NB : Certaines fermes ayant plusieurs ateliers, le total des ateliers est supérieur au nombre de fermes d'élevage bio.

Répartition des fermes d'élevage par département



Chiffres clés

- **398 fermes** avec un cheptel certifié ou en cours de certification (121 fermes ont un cheptel en conversion)
- **44 000 ha** de surfaces conduites en bio dont 14 300 en conversion
- **Evolution 2015-2016 :**
Surfaces bio : **+ 22 %**
Nombre de fermes bio : **+ 20 %**

Elevage bovins allaitants

Ce qu'il faut retenir de 2016

C'est en élevage allaitant que les conversions à la bio ont été les plus nombreuses encore cette année : 39 nouveaux ateliers, comme en 2015.

La filière longue viande bovine reste très demandeuse de bovins bio finis : depuis 2016, BIO BOURGOGNE travaille seul ou en partenariat avec les différents opérateurs afin de proposer des actions de sensibilisation et de formations aux éleveurs allaitants.

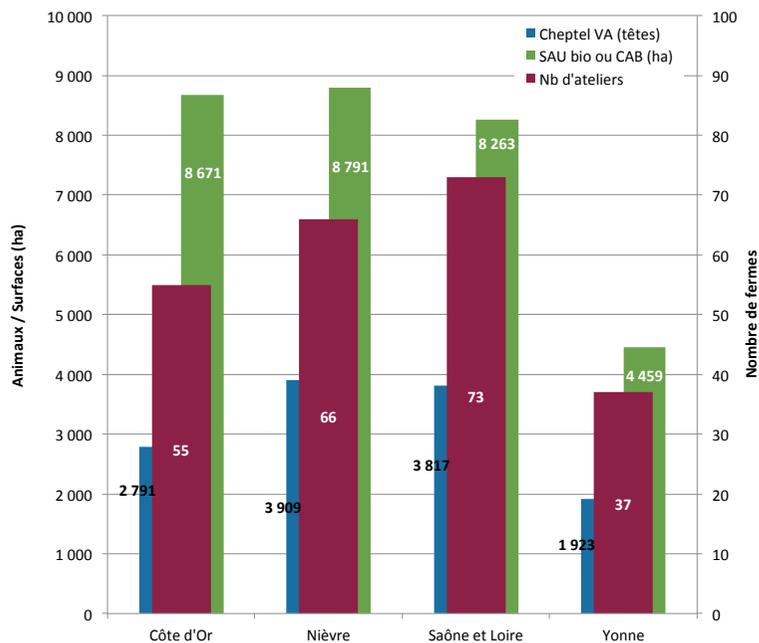
Deux objectifs :

1. Favoriser l'autonomie alimentaire et donc la pérennité de ces élevages,
2. Développer l'engraissement à des coûts raisonnables.

Cependant, le système d'aides PAC et notamment d'aides bio actuel ne favorise pas ces pratiques et les changements de système restent long à mettre en place.

Ces changements sont toutefois indispensables pour éviter qu'une vague de déconversion ne se reproduise comme en 2014/2015.

Cheptel vaches allaitantes et surfaces associées par département



Chiffres clés

- **231 ateliers** allaitants certifiés en agriculture biologique dont **39 nouveaux**

La ferme «type» en viande bio en Bourgogne

	SAU bio (ha)	Dont STH (ha)	% de STH/SAU	Cheptel (nb de mères)
Bourgogne	130	79	61%	55
Côte d'Or	151	80	53%	46
Nièvre	144	46	60%	68
Saône et Loire	107	79	74%	49
Yonne	119	64	54%	54



Les tendances pour 2017

Les conversions se poursuivent en élevage allaitant. Cependant, les incertitudes sur les aides bio et les lenteurs de versement décourageant certains projets, le nombre de conversions devrait donc être un peu moins important.

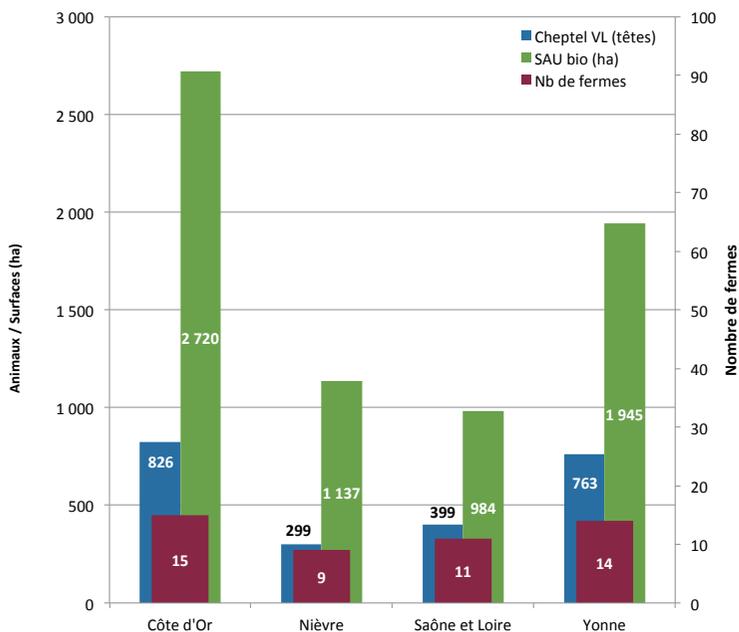
Les opérateurs de la filière continuent de manquer de bovins bio en particulier pendant l'hiver.

Bovins lait

La reprise des conversions d'élevages laitiers s'est poursuivie en 2016, encouragée par de nouveaux opérateurs économiques et l'extension de la zone de collecte de l'opérateur historique BIOLAIT. Ces conversions ont été encouragées par la filière qui offrait une prime à la production pour se convertir. De plus, le prix du lait bio est en hausse en 2016 par rapport à 2015.

De nouveaux projets de conversion se mettent en place pour 2017. La filière lait bio reste confiante sur l'écoulement des volumes à venir malgré le nombre élevé de conversions en cours dans l'Ouest de la France. En effet, la demande est très forte et en croissance continue sur plusieurs années (+ 18 % en 2015, + 16 % en 2016).

Cheptel vaches laitières et surfaces associées par département

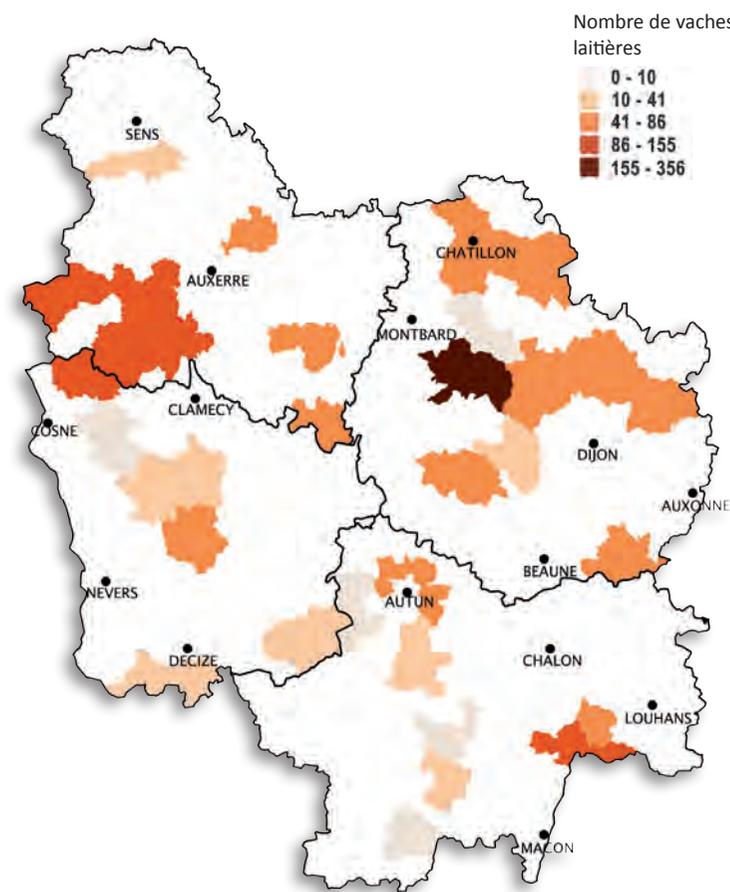


Prix payé pour le lait bio
en 2016 : 0,45 €/litre

Chiffres clés

- 49 élevages laitiers certifiés en agriculture biologique dont 7 nouveaux

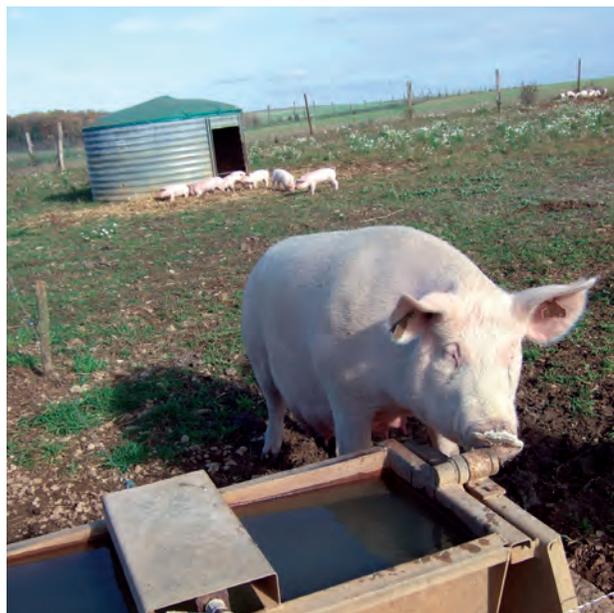
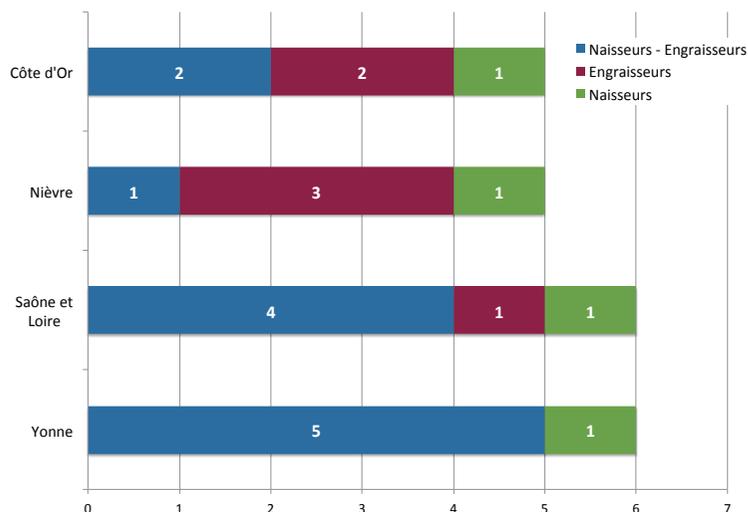
Cheptel bovin lait bio en Bourgogne, par canton



La ferme «type» en lait bio en Bourgogne

	SAU bio (ha)	Dont % STH	Vaches laitières (nb)	Main d'oeuvre (nb d'UMO)
Bourgogne	128	37%	50	2,9
Côte d'Or	175	42%	61	2,3
Nièvre	88	39%	39	4,0
Saône et Loire	70	59%	32	3,7
Yonne	138	26%	55	2,8

Répartition du type d'élevage de porcs par département



Les prix de valorisation du porc bio ont augmenté en fin d'année 2015 et en 2016 pour atteindre 3,45 € à 3,50 €/kg pour le porc charcutier en filière longue.

Les prix restent variables en circuits courts.

Chiffres clés

- 22 élevages porcins certifiés en agriculture biologique dont 2 en cours de conversion
- 1 138 truies et 3 063 porcs charcutiers certifiés en agriculture biologique

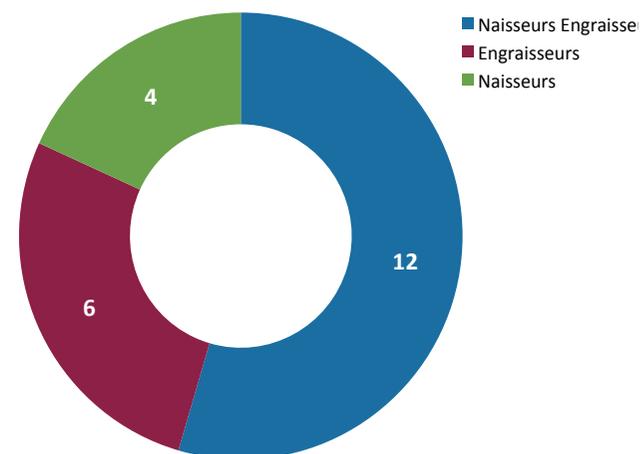
Il y a toujours peu de conversions/installations en porcs biologiques. En 2016, seuls deux nouveaux ateliers ont été mis en place.

La principale difficulté demeure la faible disponibilité locale en porcelets limitant le développement de l'engraissement sur les fermes qui ne souhaitent pas se lancer dans le naissage. C'est pourquoi, la majorité des ateliers en place pratiquent le naissage-engraissement (55%). Seuls quatre ateliers ne sont actuellement que naisseurs. L'expertise technique que demande le naissage peut en partie expliquer le faible essor de cette spécialisation.

Actuellement, la majorité des producteurs de porcs pratiquent la vente directe. En filière longue, les prix de vente du kilo carcasse ont continué d'augmenter en 2016 pour atteindre 3,55 € début 2017.

La taille des élevages est assez disparate sur le territoire, la production s'étalant d'une dizaine de porcs charcutiers par an, jusqu'à plus de 1 000. Les ateliers porcins ne sont d'ailleurs comptabilisés ici qu'à partir de 10 porcs à l'engrais et/ou 6 truies.

Répartition des producteurs de porcs bio par type d'élevage en Bourgogne



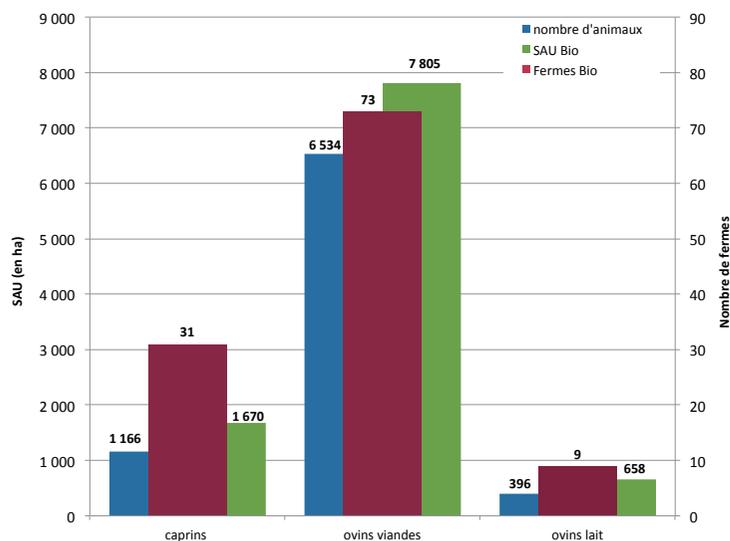
Ovins - caprins

La filière petits ruminants prend de l'ampleur avec 17 nouvelles conversions. La majorité de ces élevages se trouve en Saône et Loire : 48% des élevages caprins, 33% des ovins viande et 37% des ovins lait. On note que la Côte d'Or connaît un développement important de ces filières, elle concentre par exemple plus de la moitié des conversions en ovin viande.

La filière ovine allaitante est la plus représentée des élevages de petits ruminants. Sa croissance se poursuit avec une augmentation du cheptel de 14% et une augmentation de la SAU de 23%. On recense 12 nouveaux ateliers ovins allaitant pour 1 arrêt en 2016.

La filière laitière est stable en ovins et continue son développement en caprins (cinq nouvelles conversions cette année). En lait, la quasi totalité des éleveurs transforment à la ferme et vendent leur production en direct ou en circuits courts. Cette voie de commercialisation permet de créer de la valeur-ajoutée mais demande une technicité importante et un temps de travail conséquent.

Cheptel ovin/caprin et surface associée



Chiffres clés

Ovins viande

- **73 élevages** dont 8 en cours de conversion
- **6 534 brebis viande** certifiées en agriculture biologique

Ovins lait

- **9 élevages** dont 1 en cours de conversion
- **396 brebis laitières** certifiées en agriculture biologique

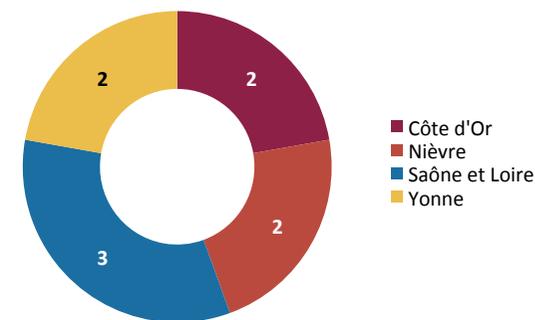


Chiffres clés

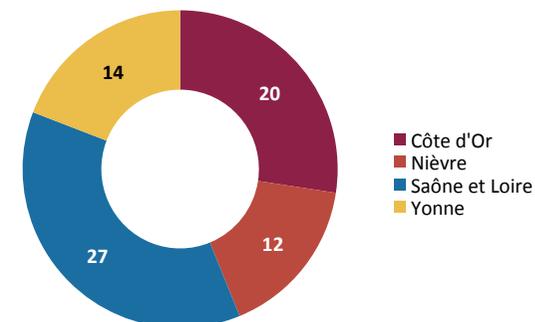
Caprins

- **31 élevages** dont 7 en cours de conversion
- **2 332 chèvres laitières** certifiées en agriculture biologique

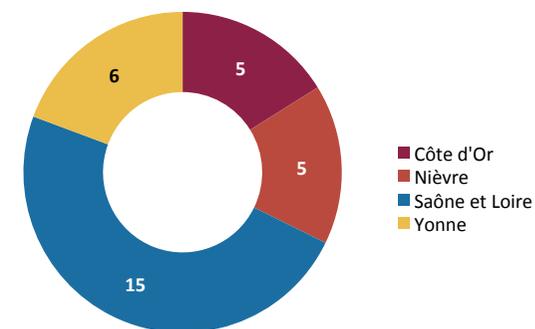
Répartition des élevages ovins lait par département



Répartition des élevages ovins viande par département



Répartition des élevages caprins par département



En 2016, la filière volaille a vu naître plusieurs projets de conversions/installations principalement en poules pondeuses mais aussi en volailles de chair.

Malgré 3 arrêts (raisons économiques), la filière est donc en légère expansion en Bourgogne, avec notamment la conversion d'élevages de taille importante.

La Saône-et-Loire regroupe le plus grand nombre d'élevages de volailles, suivie par l'Yonne. Cependant, les ateliers de plus grandes tailles se retrouvent en Côte d'Or et dans l'Yonne.

La vente directe reste un débouché intéressant pour la plupart des éleveurs de volailles de chair et de poules pondeuses avec respectivement 84% et 73% des éleveurs en vente directe pour au moins une partie de leur production.

Le développement de la filière reste freiné par le prix de vente des œufs bio en grande distribution et le manque d'outils de transformation : découpe des volailles, calibrage des œufs, ... Le plan de protection sanitaire contre la grippe aviaire, peu adapté aux petits élevages bio, n'encourage pas non plus de nouvelles installations.



Classement des ateliers volailles de chair (nb de volailles produites par exploitation)	
50 à 500	11
500 à 1 000	2
1 000 à 5 000	7
5 000 à 10 000	4
10 000 à 20 000	1

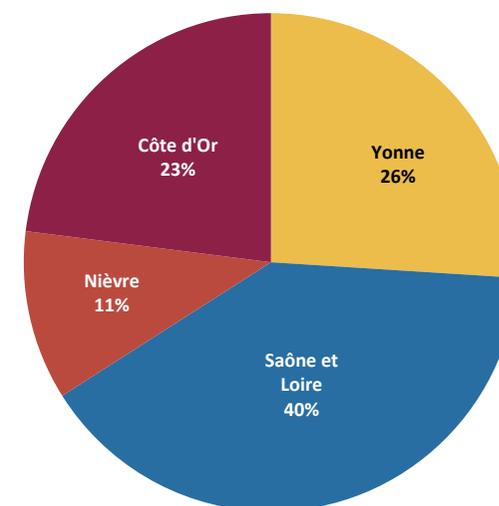
Classement des ateliers poules pondeuses (nb de volailles détenues par exploitation)	
50 à 100	21
100 à 250	11
250 à 1 000	2
1 000 à 5 000	1
5 000 à 30 000	5

Chiffres clés

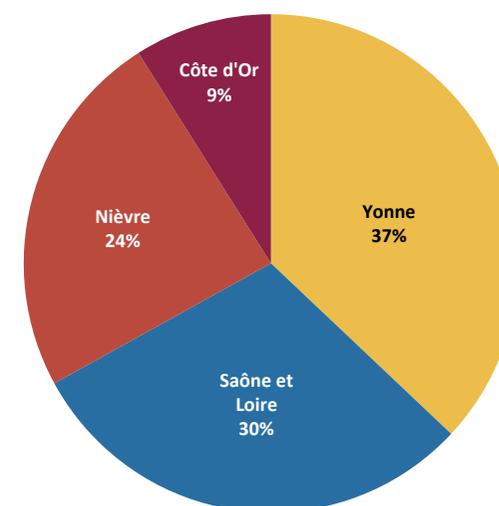
- **65 ateliers volailles bio et en conversion**, dont
 - 25 ateliers de poulets bio
 - 40 ateliers de poules pondeuses bio

Répartition des ateliers volailles bio en Bourgogne

Poules pondeuses



Volailles de chair



Maraîchage & légumes de plein champ

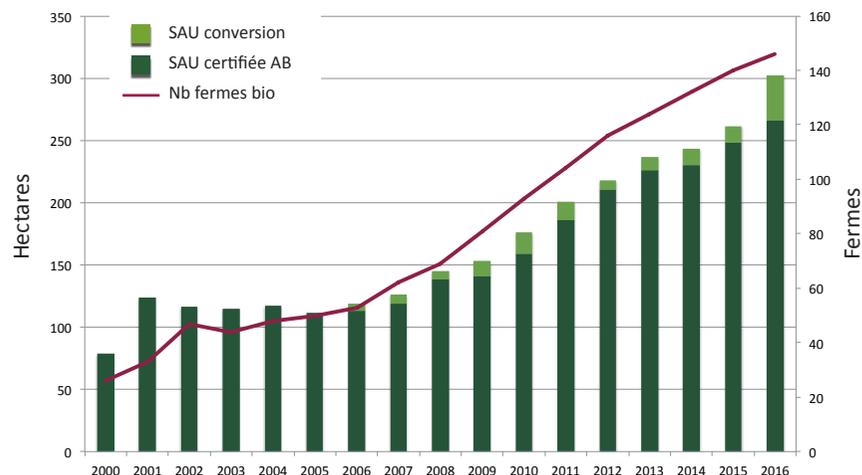
En 2016, la Bourgogne compte 146 fermes produisant des légumes bio (contre 140 en 2015). Au niveau départemental, ces fermes se répartissent comme suit : Saône et Loire : 48 fermes, Yonne : 38 fermes, Côte d'Or : 34 fermes, et Nièvre : 26 fermes.

La surface moyenne par exploitation est de 3 ha en Côte d'Or, 2 ha en Saône et Loire, 1,6 ha dans la Nièvre et 1,5 ha dans l'Yonne. Cette différence est due à la présence d'un plus grand nombre d'exploitations en Côte d'Or produisant des légumes de plein champ sur de plus grandes surfaces qu'en maraîchage diversifié.

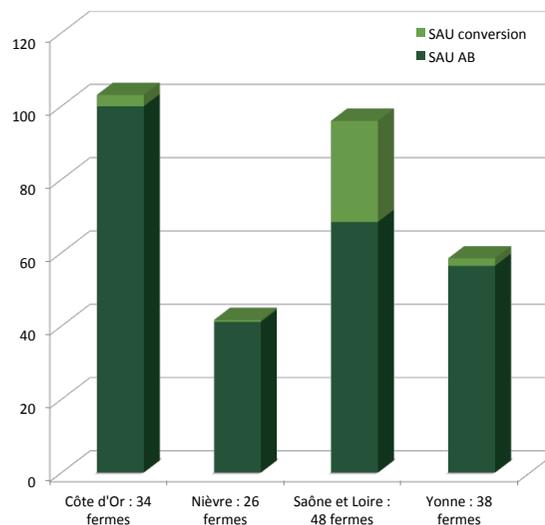
La surface totale en bio (certifiée et en conversion) est de 299 ha. La part de surface bio certifiée est majoritaire : 266 ha, les surfaces en conversion sont de 33 ha.

L'année 2016 aura connu une période continue de pluie sur tout le printemps qui a entraîné des pertes de récoltes pour les légumes primeurs et un retard d'implantation pour les légumes estivaux et automnaux. A cette période de pluie, a succédé une quasi sécheresse en été. Ces écarts de pluviométrie ont une fois de plus démontré la nécessité de posséder un bon système d'irrigation.

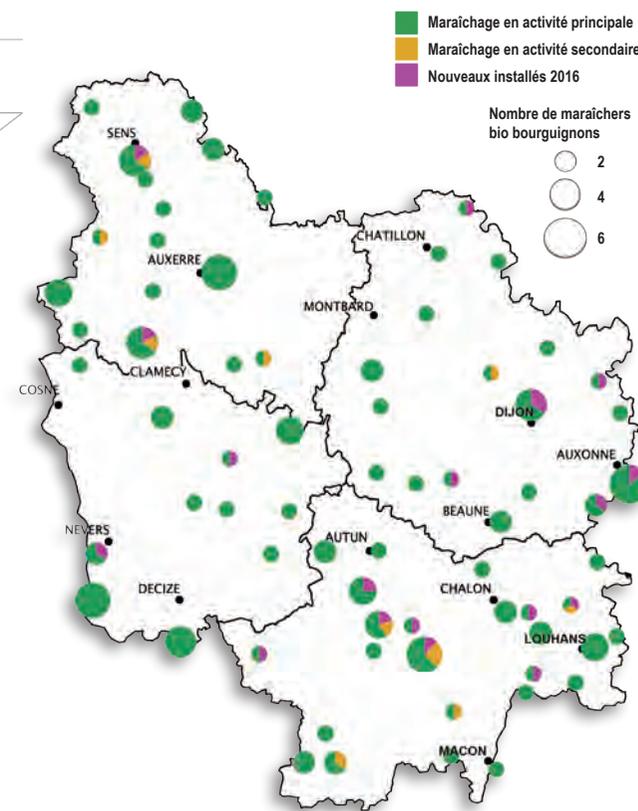
Evolution des surfaces et du nombre de fermes en maraîchage en AB et en conversion



Répartition des surfaces maraîchères AB et en conversion par département



Répartition des producteurs de légumes bio en Bourgogne



Chiffres clés

- 146 fermes produisent des légumes bio en 2016
- 299 ha en légumes bio (certifiés et conversion)
- 13 nouveaux installés
- 2 arrêts
- Evolution 2015-2016 :
Surfaces bio : + 14,4 %
Nombre de fermes bio : + 4,3 %

La production de légumes bio de plein champ en Bourgogne

La production de légumes biologiques de plein champ est pratiquée en 2016 par 22 fermes en Bourgogne pour une surface totale de 80,7 ha. Les surfaces de légumes plein champ varient de 0,2 à 20 ha. Au niveau départemental, les surfaces sont réparties comme suit : 44,8 ha en Côte d'Or, 22 ha en Saône et Loire, 11,4 ha dans l'Yonne, et 2,5 ha dans la Nièvre.

Les légumes les plus souvent cultivés sont les pommes de terre, carottes, oignons, courges, poireau, betterave, céleris.

Pour la plupart ce sont des céréaliers bio et des polyculteurs-éleveurs qui se diversifient par goût, pour augmenter leur gamme ou suite à une demande de la clientèle. L'introduction de légumes dans une rotation de grandes cultures comporte des avantages agronomiques notamment celui de casser le cycle des maladies et des ravageurs.

On compte en 2016 deux nouvelles installations.

Les débouchés sont essentiellement de la vente directe : vente à la ferme, à des collègues maraîchers diversifiés (essentiellement pomme de terre et carotte) et en demi-gros à des magasins spécialisés bio et pour la restauration collective.

• Maraîchage diversifié bio :

Production d'une large gamme de légumes sur une petite surface, avec différents degrés de mécanisation dans un objectif de vente directe.

• Légumes de plein champ bio :

Production d'une faible gamme de légumes avec une mécanisation assez poussée dans un objectif de production en volume.

Chiffres clés

- **22 fermes produisent des légumes bio de plein champ en 2016**
- **80,7 ha en légumes bio (certifiés et conversion)**

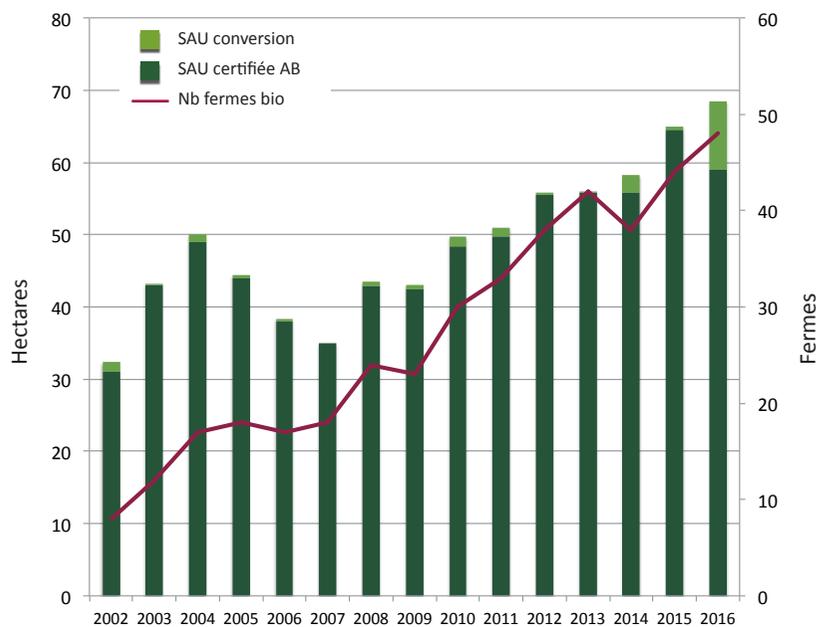


La production de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM) bio concerne en Bourgogne 48 exploitations en 2016 soit une augmentation de 9,1% par rapport à 2015. Cette année, 4 personnes se sont installées en PPAM.

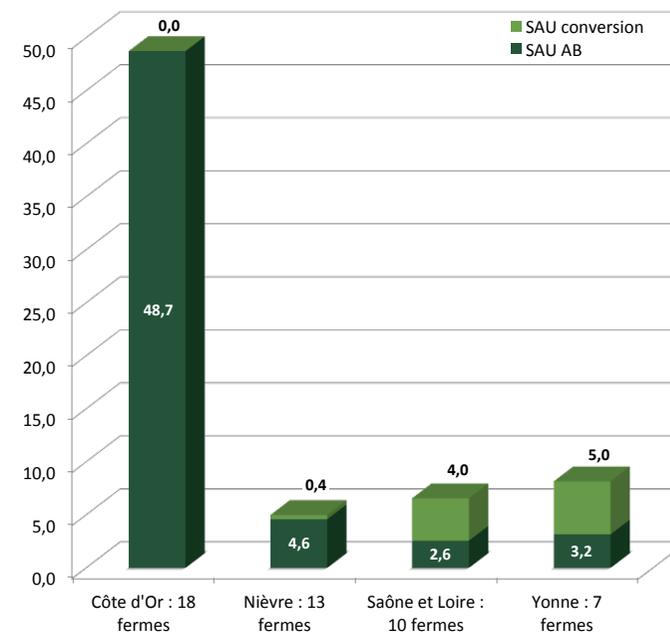
La production de PPAM est l'activité principale pour 32 exploitations. 6 producteurs cultivent plus de 2 ha.

La grande majorité des exploitations ont une surface de moins de 1 ha. Souvent sur ces exploitations, les petites surfaces cultivées sont complétées par une activité de cueillette de plantes sauvages.

Evolution des surfaces et du nombre de fermes en maraîchage en AB et en conversion



Evolution des fermes et des surfaces en PPAM bio par département



Chiffres clés

- **48 fermes produisent des PPAM bio en 2016**
- **68,5 ha de production de PPAM bio**
- **Evolution 2015-2016 :**
Surfaces bio : **+ 4,4 %**
Nombre de fermes bio : **+ 9,1 %**

Les PPAM sont le plus souvent transformées sous forme de tisanes, produits cosmétiques, pestos, aromates avant d'être commercialisées en vente directe (marchés, foires, salons, ...) ou en demi-gros à des magasins bio et plus rarement à des laboratoires pharmaceutiques.

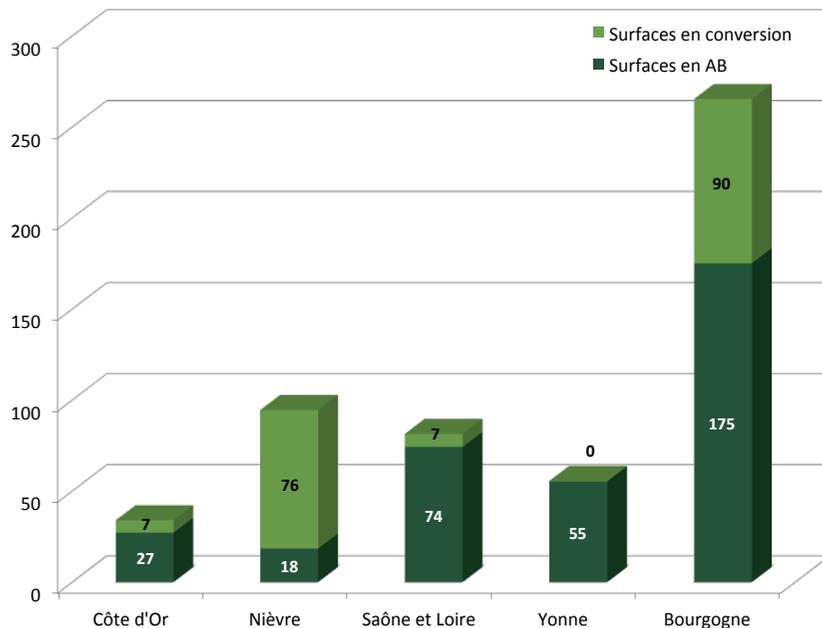
La vente en gros à des coopératives est également pratiquée par des exploitations pouvant produire de plus gros volumes.

Arboriculture & petits fruits

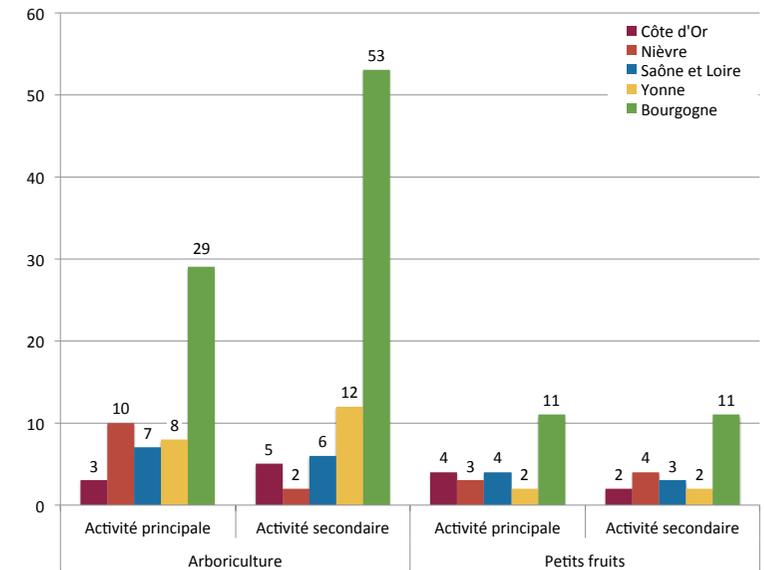
La production en activité principale de fruits biologiques (arboriculture et petits fruits) concerne 40 fermes en Bourgogne. De nombreux producteurs produisent des fruits sur de petites surfaces, en complément d'une activité de maraîchage ou de grandes cultures. La dynamique de conversion a repris en 2016, avec 10 nouveaux producteurs. C'est dans la Nièvre qu'elle est la plus forte, avec 76 ha en conversion en 2016.

La demande de fruits bio augmente d'année en année, cette dynamique de conversion devrait donc continuer sur sa lancée, afin de répondre aux besoins des consommateurs.

Surfaces en AB et conversion en arboriculture et petits fruits en Bourgogne



Nombre de fermes en arboriculture ou petits fruits en activité principale et secondaire



Chiffres clés

- 40 fermes produisent des fruits bio en activité principale
- 265 ha en production fruitière bio
- 10 nouveaux producteurs
- Evolution 2015-2016 :
Surfaces bio : + 65 %
Nombre de fermes bio : + 33 %

Le réseau des structures de développement spécialisées pour accompagner l'essor de la bio en Bourgogne

Depuis plus de 30 ans, notre réseau bio spécialisé (GAB et BIO BOURGOGNE) promeut et anime le développement de l'agriculture biologique en Bourgogne. Notre association régionale s'est donné pour mission de répondre aux besoins et aux attentes des producteurs et des acteurs impliqués dans le développement de ce mode de production et contribue à la mise en place de systèmes cohérents, durables et solidaires.

BIO BOURGOGNE s'appuie sur un réseau diversifié d'adhérents tous acteurs dans le développement de l'agriculture biologique : Groupements d'Agrobiologistes Départementaux, Chambres d'Agriculture, Coopératives agricoles, associations environnementales et de consommateurs, établissements d'enseignement agricole.

Désormais ancrée au sein de la vaste région Bourgogne - Franche-Comté, BIO BOURGOGNE travaille en partenariat avec Interbio Franche-Comté dans la définition d'axes de développement et d'actions communs. Aussi, la prochaine édition de l'Observatoire de l'Agriculture Biologique rassemblera les données de la nouvelle grande région dans une même publication.



Plus d'infos sur
le Portail de la Bio en Bourgogne :

www.biobourgogne.fr



Avec le soutien de :



Nous contacter :

19, avenue Pierre Larousse - BP 382
89006 AUXERRE Cedex
03 86 72 92 20
biobourgogne@biobourgogne.org
www.biobourgogne.fr